

5% WOOD GUNDY
692-4200
2 ANS
25 000 \$ minimum
GARANTI
Taux sujet à modification

Vouquelin
CHEVROLET GEO
VOISIN DE ST-AUGUSTIN
OUVERT LE SAMEDI 10h-16h
1189, route 138, Neuville sur le Sud
(418) 876-3131
1-800-463-3644

MARDI 7 DÉCEMBRE 1993

QUÉBEC, 97^e ANNÉE, NO 337
46 PAGES, 3 CAHIERS + 1 TABLOÏD

LIVRAISON À DOMICILE (7 JOURS) 3.50 TPS 0.24 TVQ 0.30 4.04

MONTREAL-OTTAWA 60c Plus TPS TVQ

50c Plus TPS TVQ

LE SPORT



Sylvie Fréchette obtient finalement sa médaille d'or

Le Comité international olympique a réparé, hier, l'injustice dont Fréchette avait été victime aux Jeux de Barcelone en 1992 et lui a décerné, la médaille d'or. S-2

LES ARTS

Frank Zappa est resté actif jusqu'à la toute fin



Rigoureux, mordant, aussi célèbre pour ses méthodes de travail avant-gardistes et son despotisme que pour son sens de la répartie musicale et verbale, Frank Zappa est décédé samedi soir, à Los Angeles, des suites d'un cancer de la prostate. Le musicien et compositeur originaire de Baltimore avait 52 ans. B-3

LE QUÉBEC

Les victimes de chauffards veulent faire amender la loi

Les victimes de chauffards et leurs survivants trouvent injustes et inacceptables les indemnités aux conducteurs coupables d'actes criminels au volant. A-2

LA RÉGION

Trois villes en appels d'offres pour le centre de tri

Les villes de Charlesbourg, Beauport et Sainte-Foy lanceront des appels d'offres en vue de l'établissement d'un centre de tri des déchets, au début de janvier. B-1

L'ÉCONOMIE

La vente du Manoir Richelieu confirmée et... suspendue

L'homme d'affaires Jean Bernier a obtenu hier une saisie avant jugement, mettant temporairement un terme aux procédures de vente du Manoir Richelieu. B-10

L'INDEX

Annonces classées	C-4 à C-7
Arts	B-3 et B-4
Bridge	C-7
Décès	C-7 et C-8
Économie	B-5 à B-10
Éditorial	A-10
Horoscope	C-8
Le Monde	A-11
Michel David	A-10
Mode	C-1 à C-3
Où aller à Québec	B-4
Québec et l'Est	B-1 et B-2
Une place au soleil	C-8
TABLOÏD SPORT	S-1 à S-13
Bandes dessinées	S-15
Ce soir à la télé	S-16
Feuilleton	S-14
Mots croisés / Mot mystère	S-14

LA MÉTÉO

Aujourd'hui: Nuageux avec neige légère, maximum -1, minimum -7.

Demain: Partiellement ensoleillé, froid, maximum -2, minimum -8. S-16

La cour veut que cesse la violence dans la construction

Ordre d'arrêter la grève

QUÉBEC — La cour supérieure a ordonné hier à tous les salariés de la construction de la région de Québec de mettre fin dans les 24 heures à leur grève illégale et de cesser tout geste d'intimidation, de violence ou de vandalisme.

par FRANÇOIS POULIOT
LE SOLEIL

Par ailleurs, moins de trois heures après la démonstration de force de 15 000 travailleurs de la construction devant l'Assemblée nationale, le ministre du Travail, Normand Cherry, a réaffirmé son intention d'aller de l'avant avec son projet de déréglementation.

Les travailleurs de la construction venus des quatre coins de la province à bord de 250 autobus ont manifesté avec vigueur durant plus d'une heure hier midi devant le parlement de Québec, dénonçant le projet de loi 142. Seuls deux incidents mineurs ont marqué ce rassemblement.

Dans sa décision, le juge Jean Moisan affirme que le droit des entrepreneurs de poursuivre les travaux de construction est non seulement apparent mais clair, puisque la loi interdit le recours à la grève pendant la durée du décret (jusqu'au 14 décembre).

Faisant référence au caractère d'ordre public de la loi et aux visites des chantiers par « des groupes d'individus nombreux et agressifs » qui les violent, le tribunal ajoute que « l'urgence de parer à une telle situation paraît s'imposer d'elle-même ».

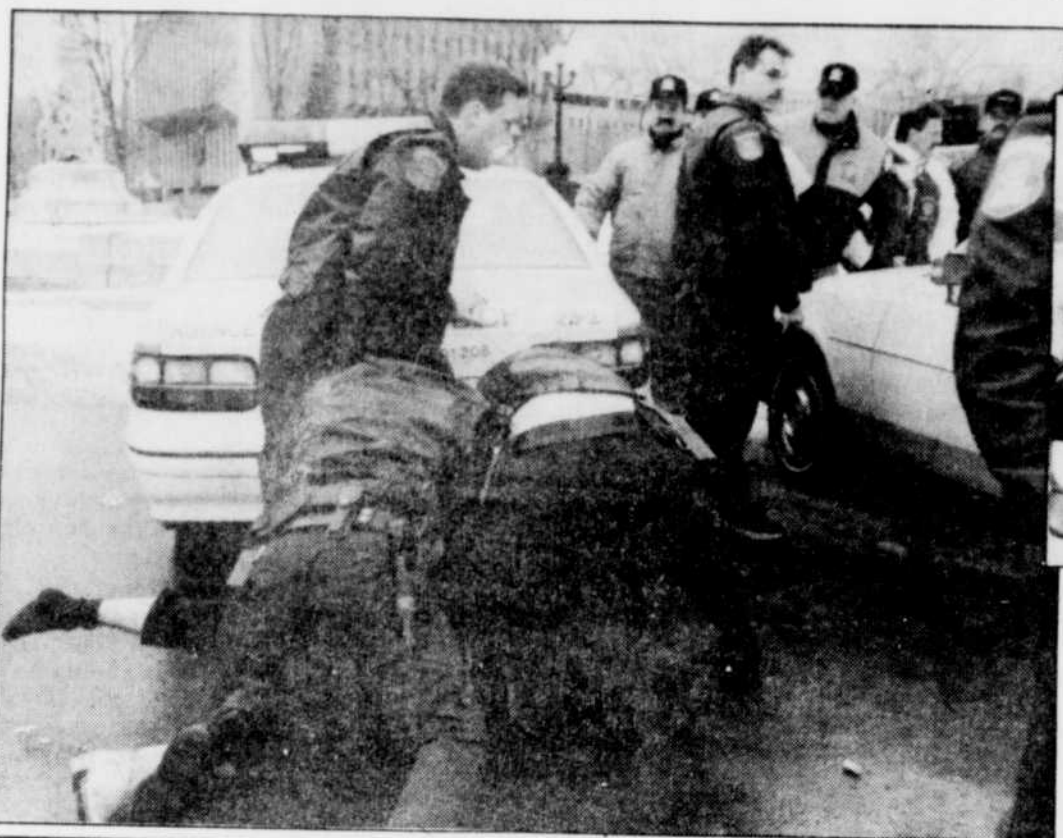
Aux syndicats qui plaident que l'Association des entrepreneurs en construction du Québec (AECQ) et les sept compagnies requérantes se devaient d'épuiser les recours d'ordre pénéaux à leur disposition avant de demander une injonction, le juge répond que le code de procédure et la jurisprudence ne posent pas cette exigence. « Même si les amendes prévues à la loi sont élevées, le délai habituel de quelques mois qui a cours rendrait la loi inopérante entre-temps et permettrait la continuation d'un état de fait illégal et préjudiciable », écrit-il notamment.

Il ne retient pas non plus les prétentions selon lesquelles, il y a absence totale d'implication de la part des associations syndicales dans les faits reprochés : « La preuve nous apparaît suffisante pour justifier le recours contre les intimés ».

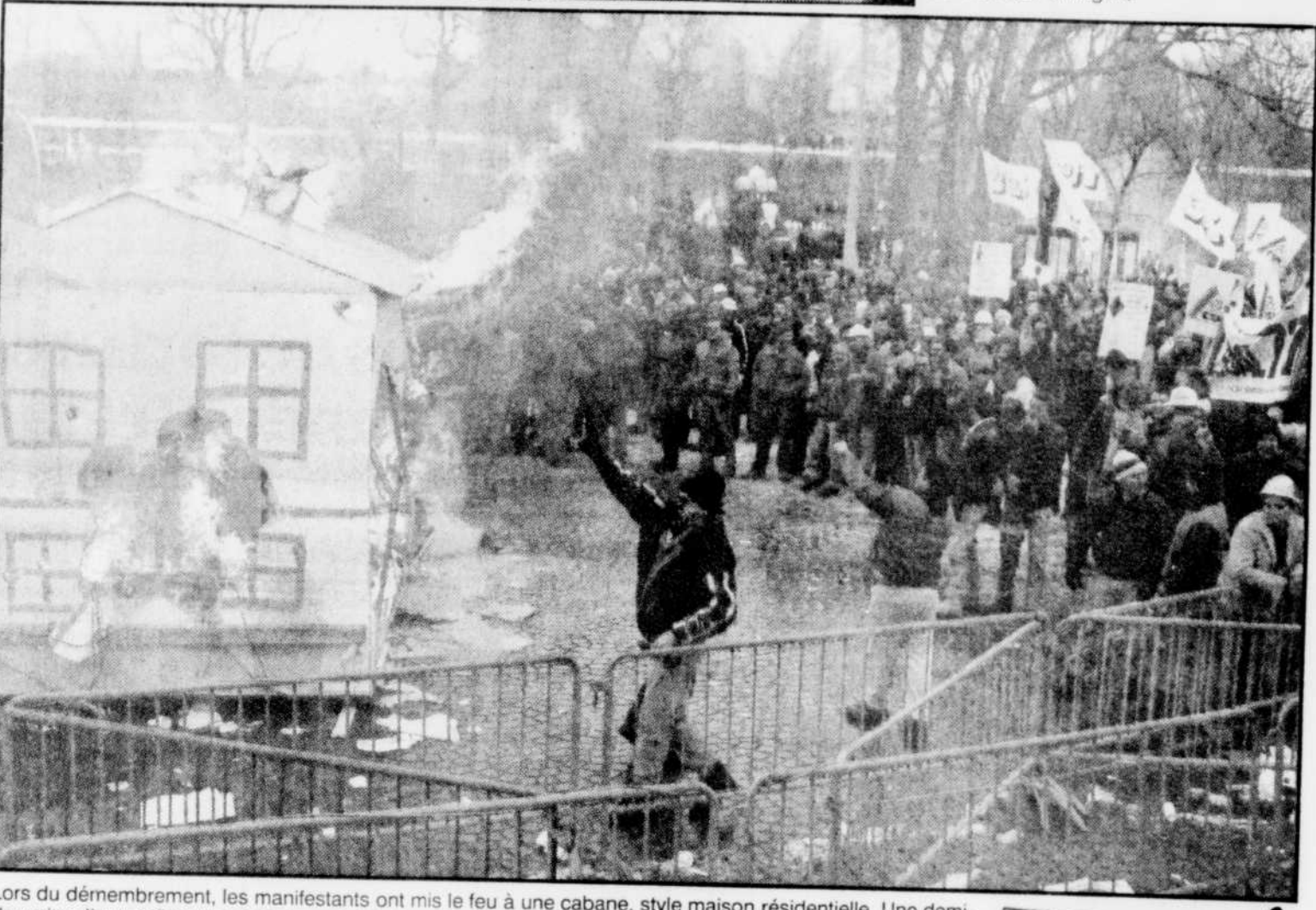
L'injonction interlocutoire provisoire vise les chantiers de construction de la région de Québec, région qui, au sens du règlement sur le placement, comprend celles de Portneuf, Charlevoix, du Sud du Québec et de Chaudière.

Les contrevenants à l'ordonnance de la cour supérieure sont passibles d'outrage au tribunal. Le code de procédure civile prévoit que dans ces cas, des amendes pouvant aller jusqu'à 5000 \$ ou des peines d'emprisonnement d'au plus un an peuvent être imposées.

- L'éditorial: Du calme et de la sérénité **page A-10**
- Reprise des visites de chantiers
- Pour Cherry, la manifestation n'a rien changé **page A-3**



Un électricien du Lac-Saint-Jean, Jérôme Côté (photo du haut), a été arrêté et écrasé par les policiers de Québec vers 9 h, après avoir refusé de déplacer son véhicule. Selon un témoin, les policiers ont coupé la ceinture de sécurité du récalcitrant, l'ont sorti prestement de son auto et l'ont couché sur l'asphalte pour le menotter. Il sera accusé d'enlèvement de voies de faits sur un agent.



Lors du démantèlement, les manifestants ont mis le feu à une cabane, style maison résidentielle. Une demi-douzaine d'autres feux de pancartes ont été allumés sur Dufferin et la Grande-Allée, en guise d'au revoir.

La troisième voie nuira aux libéraux

QUÉBEC — La venue d'un troisième parti dans le paysage politique québécois risque de nuire plus à un Parti libéral dirigé par Daniel Johnson qu'au Parti québécois de Jacques Parizeau, indique un sondage SOM-LE SOLEIL.

par GILLES BOVIN
LE SOLEIL

Réalisé entre le 26 novembre et le 1er décembre, auprès de 1002 répondants adultes, l'enquête de la maison SOM indique en effet que si un troisième parti avait participé à l'élection, les Québécois lui auraient accordé 27 % des intentions de vote contre 40 % pour le PQ et 31 % pour le PLQ.

Dans une telle hypothèse, indiquent les analystes de SOM, le Parti québécois remporte assez clairement l'élection puisque le nouveau parti ainsi créé par MM. Allaire et Dumont recrute plus d'adhérents au sein de la clientèle libérale qu'au sein de la clientèle du Parti québécois.

Effectivement, le même sondage indique qu'en l'absence d'une troisième voie, le PQ obtient 49 % des intentions de vote contre 47 % au Parti libéral sous la gouverne de Daniel Johnson, après répartition des 18 % d'indécis.

Avant répartition des 25 % d'indécis, le nouveau parti obtient la faveur de 19 % de l'électorat contre 22 % pour le PLQ et 28 % pour le PQ. Le Parti égalité est virtuellement rayé de la carte, ne recueillant pas 1 % du vote.

C'est dans la région de Québec que la troisième voie effectue sa meilleure performance avec 26 % des intentions de vote, avant répartition des indécis. A Montréal et ailleurs en province, le nouveau parti recueillerait respectivement 19 % et 17 % du vote.

Les francophones (20 %) sont plus nombreux à appuyer un troisième parti que les nonfrancophones (11 %). Au sein de l'électorat francophone, ce nouveau parti recueillerait plus de votes que le PLQ (16 %) alors que le PQ s'y classerait bon premier avec 34 %. Chez les anglophones, c'est le PQ qui passerait alors au troisième rang avec 7 % du vote.

Par ailleurs, une majorité (53 %) de Québécois s'objectent à ce que la souveraineté constitue l'enjeu principal de l'élection alors que 38 % de la population y serait favorable. C'est évidemment chez les francophones (41 %) et les partisans du PQ (57 %) que l'on est le plus nombreux à croire que la souveraineté devrait être l'enjeu principal des élections. Chez les libéraux, trois électeurs sur quatre refusent une telle hypothèse.

C'est chez les anglophones et allophones (65 %) que l'opposition à une élection référendaire est la plus vive alors que la moitié des francophones (50 %) s'y oppose.

Dans son ensemble, la population québécoise reste opposée à l'indépendance du Québec à 50 % contre 38 % et 12 % restent indécis. Au sein de la population francophone toutefois, on retrouve un peu plus de gens favorables (45 %) que de gens opposés à la souveraineté (42 %). Il faut cependant noter que la question du sondage SOM porte sur l'indépendance pure et dure plutôt que sur le concept plus flou de souveraineté.

Autres textes en page A-4

SONDAGE SOM/LE SOLEIL

Défenseur des intérêts du Québec

QUESTION: À qui faites-vous le plus confiance pour défendre au mieux les intérêts du Québec?

1 **Lucien BOUCHARD**
40%



2 **Jean CHRÉTIEN**
18%



3 **Daniel JOHNSON**
13%



4 **Jacques PARIZEAU**
11%



5 **Aucun de ceux-là**
9%



Infographie, LE SOLEIL

Coalition pour obtenir une révision de la Loi

La SAAQ verse 80 000\$ au chauffard et seulement 8000\$ à ses victimes

QUÉBEC — Un chauffard qui a tué quatre jeunes gens dans un accident d'automobile a obtenu plus de 80 000 \$ en indemnité pour ses blessures, alors que les parents d'une des victimes n'ont reçu que 8000 \$.

par VINCENT MARISSAL
LE SOLEIL

Les victimes de chauffards et leurs survivants trouvent injuste et inacceptable que la Société de l'assurance automobile du Québec verse des indemnités aux conducteurs reconnus coupables d'actes criminels au volant et demandent au gouvernement d'amender la loi afin de leur permettre des recours au civil.

Le 7 septembre 1987, Claude Giroux, 22 ans, et trois de ses amis tous plus jeunes que lui sont morts dans un terrible accident d'auto survenu en plein coeur de Québec.

Le chauffard qui a embouti leur véhicule, Patrice Galipeau, a été reconnu coupable de négligence criminelle ayant entraîné la mort de quatre personnes et a été condamné à 30 mois de prison. Il n'a purgé que 10 mois de prison et a reçu plus de 80 000 \$ de la SAAQ en indemnités pour les blessures subies lors de l'accident.

Les parents du jeune Giroux, quant à eux, n'ont reçu que 8000 \$ de la Société d'assurance automobile du Québec.

Plus de sept ans après le drame, l'image de leur garçon les poursuit toujours. À l'époque, les deux autres enfants du couple Giroux, une fille de 21 ans et un fils de 10 ans, ont subi de graves traumatismes psychologiques nécessitant des traitements. « On va vivre avec ça toute notre vie et on ne sera jamais plus les mêmes », dit

Denise Giroux, un noeud dans la gorge.

Représentés par Me Marc Bellemare, les Giroux et d'autres victimes de chauffards ont dénoncé, hier, les versements d'indemnités de la SAAQ aux auteurs d'actes criminels. Ils demandent également au ministre des Transports, Sam Elkas, d'amender le projet de loi sur l'aide et l'indemnisation des victimes d'actes criminels afin de permettre des recours légaux contre les chauffards, comme il est permis de le faire pour les victimes de tout autre acte criminel.

Las d'attendre une réponse aux lettres adressées au ministre, ils ont décidé, disent-ils, de sortir sur la place publique. Ils reprochent au ministre le peu d'intérêt manifesté à leur égard.

« Il faut profiter du débat en cours sur les indemnités des victimes d'actes criminels pour revoir le projet de loi en faveur des victimes de chauffards », souligne Me Bellemare, en ajoutant que le gouvernement fait beaucoup de publicité contre l'alcool au volant, mais ne fait rien pour les victimes.

« Non seulement les chauffards ne sont pas redevables de leurs gestes envers leurs victimes, mais en plus ils reçoivent des prestations quand ils se blessent, s'injurie Me Bellemare. C'est comme si un voleur recevait une indemnité parce qu'il s'est tiré dans le pied en commettant son crime. » Dans le pire des scénarios, un meurtrier qui se blesse en fonçant sur sa victime en auto recevra lui aussi des indemnités en fonction des blessures subies.



Luc Rousseau, de Saint-Émile, (photo de droite), a perdu une jambe lors d'un accident tragique provoqué par un chauffard, en 1989. Après quatre ans, le couple ci-dessus, Denise et Denis Giroux en ont gros sur le coeur. Le chauffard qui a tué leur fils Claude a reçu 10 fois plus qu'eux de la SAAQ.

« Ça n'a aucun sens, dit Me Bellemare, c'est unique en Amérique du Nord. On fait rire de nous autres avec une telle loi. »

Il se produit environ 20 000 infractions criminelles par année sur les routes du Québec. Luc Rousseau est une autre victime représentée par Me Bellemare.

Le jeune technicien en électronique de 30 ans de Saint-Émile a perdu une jambe en 1989 après avoir été fauché par un automobiliste en état d'ébriété. C'était la quatrième fois que ce conducteur se faisait prendre ivre au volant. Il a été condamné à deux ans moins un jour et a récupéré son permis de conduire depuis, raconte M. Rousseau, un brin d'amertume dans la voix.

Comme les Giroux, Luc Rousseau trouve injuste que les vic-

times ne puissent poursuivre au civil les criminels responsables de leurs souffrances physiques et psychologiques.

Au cabinet du ministre des Transports, l'attachée de presse du ministre Elkas, Diane Lépine, défend vigoureusement les politiques d'indemnisation de la SAAQ. « On ne voit pas l'importance de créer des exceptions, dit-elle. La SAAQ, c'est la meilleure assurance parce que tout le monde est indemnisé ». Selon M. Lépine, le régime québécois fait même l'envie des autres provinces canadiennes, dont certaines s'apprêtent d'ailleurs à l'imiter.

Au ministère, on ne voit pas non plus l'utilité de permettre des poursuites au civil. « Pourquoi poursuivre ? demande Mme Lépine. C'est seulement pour aller chercher de l'argent de plus. »



Le Soleil, Gilles Fréchette

Deux autres enfants inculpés de tortures sur un garçon de 6 ans en Grande-Bretagne

NEWCASTLE (AFP, Reuter) — Dix jours après la condamnation de deux jeunes assassins d'un garçon de deux ans, deux petits Anglais de 10 et 11 ans ont été inculpés, hier, de tortures et d'avoir essayé d'obliger un enfant de six ans à s'électrocuter sur une voie ferrée.

Les deux enfants, dont l'identité n'a pas été révélée, sont égale-

ment accusés par un juge de Newcastle (nord-est de l'Angleterre) d'avoir menacé de mort et violemment frappé les deux frères de la victime, âgés de 7 et 10 ans.

Ces agressions remontent au mois dernier, alors que se déroulait à Preston (nord-ouest), le procès largement médiatisé de Robert Thompson et Jon Venables, 11 ans, reconnus coupables du meurtre de James Bulger, 2 ans, torturé et battu à mort au bord d'une voie ferrée à Liverpool.

Dans l'affaire de Newcastle, les

deux accusés ont été arrêtés, jeudi dernier, à leur domicile par la police, après plusieurs semaines d'enquête.

Ils sont soupçonnés d'avoir conduit un garçon de 6 ans au bord d'une voie ferrée électrifiée et d'avoir voulu l'obliger à s'électrocuter en se couchant sur le rail. Ils avaient auparavant lié les mains et les pieds de leur victime, l'avaient poignardé dans le bras et frappé au visage à coups de couteau. Aucun détail n'a été donné sur la gravité des blessures infligées.

Ils ont également été inculpés « d'attentat à la pudeur » auprès des deux frères du garçonnet, qui sont apparemment intervenus à temps.

Les deux accusés doivent comparaître dans les prochains jours devant une juridiction pour mineurs de Newcastle et ont été placés en détention provisoire dans un centre d'éducation spécialisée.

N'ayant pas été inculpés de meurtre, ils ne sont pas passibles d'un procès devant un jury populaire, contrairement à Robert Thompson et Jon Venables. Après plus de trois semaines de procès, ceux-ci ont été condamnés à la détention « pour un temps illimité ». C'était la première fois que des enfants aussi jeunes étaient reconnus coupables de meurtre en Grande-Bretagne depuis au moins 50 ans.



Lourds dégâts par le feu en Beauce

Un incendie a ravagé la Villa des Pins, à Notre-Dame-des-Pins, hier. Les dégâts causés à la propriété de Clermont Poulin sont évalués à 500 000 \$. Une vingtaine de personnes y perdent leur emploi. Alertés vers 3 h 30, les 26 pompiers de Saint-Georges, dirigés par Peter Paquet, ont choisi de sacrifier le restaurant à l'aide d'une pelle mécanique pour circonscire l'étendue des dommages et protéger la série de motels, des flammes. « Le feu était visible à quatre kilomètres de distance et les flammes grimpaient à 30 mètres de haut », a dit le chef des pompiers. La route 173 a été fermée à la circulation jusqu'à midi, hier.

En Bref

■ Vol avec violence

SAINT-ANTOINE-DE-TILLY — Gérald Pageau, 29 ans, de Saint-Antoine-de-Tilly, a été accusé de vol avec violence hier. Vers 6 h dimanche, il se serait présenté au 845, des Phares, à Saint-Antoine-de-Tilly, où il aurait fracassé la porte-patio de la maison et aurait dérobé 640 \$ à la propriétaire de 58 ans. La dame n'a pas été molestée. L'homme portait un masque, mais n'était pas armé.

■ Policier accusé de voies de fait

QUÉBEC — Un policier de la su-

reté municipale de Lévis, Yves Bilodeau, 31 ans, a été amené, hier, au palais de justice de Québec, pour répondre à des accusations de voies de fait et de menaces de mort à l'endroit de sa conjointe. Selon les renseignements obtenus, le policier aurait une première fois menacé la victime vers le milieu de la nuit tout en portant la main sur elle.

■ Accident fatal

SAINT-PROSPER — René Samson, 40 ans, de Saint-Prospér, est décédé à la suite d'un accident survenu samedi, vers 23 h 25 sur la route 204. Sa mère, Jeannette Poulin-Samson, 75 ans, conduisait le véhicule au moment du dérapage sur la chaussée glissante.

NOUVEAU SIMONS GALERIES DE LA CAPITALE AGRANDI, REDÉCORÉ...

Au 31 POUR HOMME, PLUS D'ESPACE, PLUS D'EXCLUSIVITÉS

À la CONTEMPORAINE, des IMPORTATIONS, des COLLECTIONS

Rendez-vous sous la COUPOLE pour voir «MÉTAMORPHOSE» une grande fresque signée RICHARD CORTÉS

À VOIR MAINTENANT!

LE MAGASIN À RAYONS LE PLUS SPECTACULAIRE AU CANADA!



VENTE COLLECTIONS

AUTOMNE 1993

AU TRENTE ET UN POUR HOMME

40%

CALVIN KLEIN d'Italie
NICOLE FARHI d'Angleterre
PAUL SMITH d'Angleterre
Collection TINTIN de Belgique

À la CONTEMPORAINE

40%

MAX MARA d'Italie
RALPH LAUREN de New York
IRÈNE VAN RYB de Paris
ANDREA JOVINE de New York
JEAN-CLAUDE POITRAS de Montréal
A-LINE de Anne Klein New York
BEAU TRICOT de New York

Chez TWIK

50%

LA FÉE MARABOUTÉE de France
RED GLOBE d'Espagne
JUNIOR GAULTIER de Paris
GAULTIER JEANS de Paris
C'EST MA MÈRE QUI M'HABILLE de Montréal
SABOTAGE de Montréal
LARKO de Montréal
LILI CRÉPON de Paris

la maison
simons

PLACE STE-FÉY GALERIES DE LA CAPITALE VIEUX QUÉBEC

LA QUOTIDIENNE

tirage du 06-12-93

3-2-3

0-4-3-2

LA TROIS

LE SOLEIL

Le ministre Cherry maintient ses positions

La manifestation n'a rien changé

QUÉBEC — Moins de trois heures après la démonstration de force de quelque 15 000 travailleurs de la construction devant l'Assemblée nationale, le ministre du Travail Normand Cherry a réaffirmé, hier, son intention d'aller de l'avant avec son projet de déréglementation.

par JEAN-MARC SALVET
LE SOLEIL

La déréglementation de toute construction de huit logements ou moins prévue par le projet de loi 142 correspond à 85 % de l'ensemble de la construction résidentielle effectuée au Québec.

« En baissant de huit logements à six, on arriverait à 80 %. Si on baissait à quatre, ce serait 75 % », explique le ministre, selon qui il est inutile de réduire la portée du projet à cet égard.

Comme il l'avait déjà annoncé, le ministre Cherry consent toutefois à bonifier les aspects de son projet de loi relatifs aux régimes de retraite et des avantages sociaux des 30 000 travailleurs qui oeuvreront dans le secteur déréglementé.

Pour Jacques Henry, sous-ministre adjoint du Travail, ces modifications devraient répondre aux objections et inquiétudes qu'avait soulevées M. Cherry dans le secret du conseil des ministres le 3 novembre.

Advenant le « désassujettissement » du secteur résidentiel, affirmait alors le ministre à ses col-

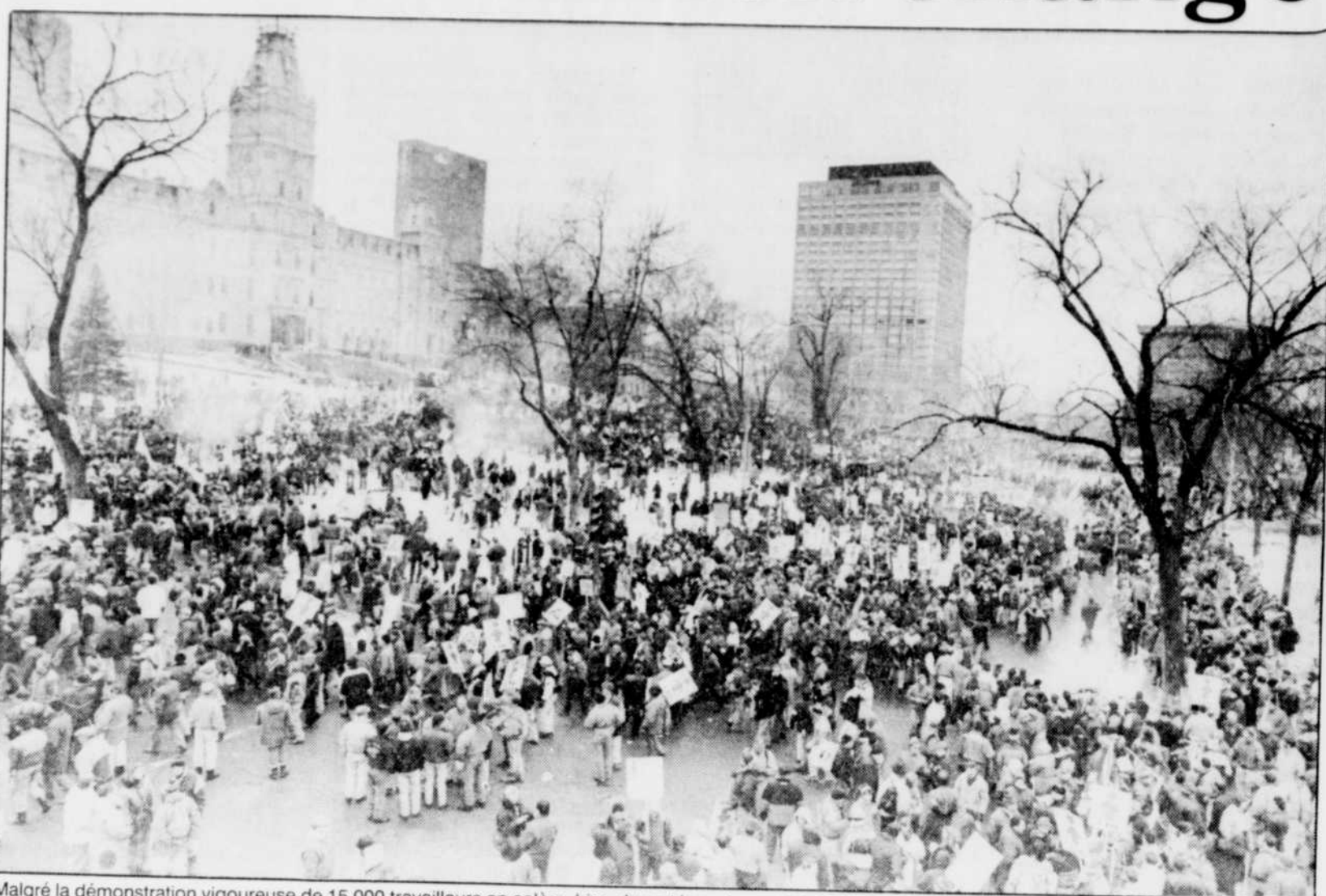
lègues du cabinet, « le bassin des cotisants aux régimes d'avantages sociaux diminuerait, nuisant à l'ensemble des salariés et, en premier lieu, à ceux du secteur résidentiel qui en seraient privés ».

Le projet de déréglementation, qui a littéralement pris de court les 11 associations patronales et syndicales de l'industrie, a été imposé par le premier ministre Robert Bourassa et son successeur, Daniel Johnson, croient les leaders syndicaux.

Mettant momentanément leur rivalité en sourdine, les chefs de la FTQ, du Conseil provincial, de la CSN et de la CSD ont tour à tour réitéré, hier, leur volonté de poursuivre dans l'unité la lutte au projet de loi 142. Ils ont une fois de plus exhorté le gouvernement à le retirer.

« On va continuer à harceler le gouvernement, a confié au SOLEIL l'actuel secrétaire général et futur président de la FTQ, Clément Godbout. Il n'est pas question d'accepter une loi comme celle-là. »

La coalition intersyndicale de la région de Québec doit se réunir aujourd'hui afin d'évaluer la situation.



Malgré la démonstration vigoureuse de 15 000 travailleurs en colère, hier, devant le parlement de Québec, le ministre Cherry entend aller de l'avant avec son projet de déréglementation.

15 000 travailleurs, 250 autobus, 650 policiers

QUÉBEC — Quelque 15 000 travailleurs de la construction, venus des quatre coins de la province à bord de 250 autobus, ont manifesté avec vigueur durant plus d'une heure, hier midi, devant le parlement de Québec, dénonçant le projet de loi 142 du ministre Normand Cherry. Seuls deux incidents mineurs ont marqué ce rassemblement monstre, effectué sous la surveillance discrète de 500 agents de la Sûreté du Québec et de 150 policiers de la ville, postés un peu partout sur les parcours.

par ISABELLE JINCHEREAU
LE SOLEIL

Un électricien dans la quarantaine, M. Jérôme Côté, originaire du Mont Lac-Vert, petite localité située près d'Hébertville, au Lac-Saint-Jean, et immobilisé avec sa Cadillac remplie de matériel au rond-point du parlement, a été arrêté et écroué par les policiers de Québec vers 9 h, après avoir refusé de déplacer son véhicule. Se-

lon un témoin, les policiers ont coupé la ceinture de sécurité du récalcitrant, l'ont sorti prestement de son auto et l'ont couché sur l'asphalte pour le menotter. Le conducteur, qui aurait giflé un policier, sera accusé ce matin d'entrave et de voies de faits sur un agent.

Par ailleurs, une fenêtre du Centre d'emploi et Immigration Canada, rue Dorchester, a été brisée au cours d'une des deux marches entreprises par les syn-

diqués, pour rejoindre 2000 partisans déjà massés devant le parlement dès 10 h.

Un premier groupe de 5000 ouvriers venait par la Côte d'Abraham tandis que l'autre vague de 8000 travailleurs issus de l'ouest du Québec partait du monument de Wolfe, sur les Plaines d'Abraham. Ils ont marché dans l'ordre durant une demi-heure sur la Grande-Allée, en scandant « Cherry, tu vas y goûter, tu es un pourri, ta loi aussi ».

Les centrales syndicales estimaient hier à près de 30 000 (385 autobus) le nombre de participants à cette démonstration historique, un chiffre démenti par les autorités.

« La mode n'est plus aux coups de poing. La mauvaise publicité

des médias nous fait beaucoup de mal. Le fait que le projet de loi soit si avancé... c'est presque trop tard pour eux », avouait hier un gars de la sécurité, carreleur de métier et qui s'est déjà trouvé un autre emploi.

Dès 13 h, la moitié des participants quittaient déjà la ville à bord d'autobus garés sur un kilomètre de longueur sur les Plaines d'Abraham. Plusieurs autres, transis par le temps humide et affamés, se sont évaporés dans le Vieux-Québec. La présence de 1800 « soldats de sécurité » formés par la CSN, la CSD, la FTQ et le Conseil provincial des métiers de la construction, mais très tendus, a grandement facilité le travail des policiers.

Dans les autobus, le mot d'ordre était : pas d'alcool, pas de drogues, dehors les agitateurs et pas de désordre. « On est capables de se prendre en main si personne ne nous provoque. On n'est pas des gros bras, mais des pères de famille qui veulent gagner leur vie honorablement », rappelait hier matin Yves Paré, directeur général de la FTQ-Construction.

C'est ainsi que les troupes d'intervention spéciale de la SQ, massées dans la cour intérieure du parlement, bouclé jusqu'à 16 h, et prêtes à intervenir en cas de grabuge, sont restées invisibles. Seuls une cinquantaine d'agents, postés à 70 mètres de la parade, encerclaient l'édifice, évitant soigneusement de s'approcher de la masse.

Quant aux policiers de Québec, qui circulaient à pied, en moto et en auto-patrouille, ils ont mis l'accent sur la coordination du trafic, tout en surveillant les mouvements d'ouvriers juchés jusque sur les fortifications de la ville ou sur les statues. Des cantines mobiles et 32 toilettes sanitaires étaient installées sur les lieux. « Le service d'ordre des syndicats a fait un excellent travail », ont noté les deux corps policiers.

Toute cette logistique n'a cependant pas empêché quelques individus eméchés de se coller en tentant de forcer les doubles barricades, lors du démantèlement des manifestants. Auparavant, un autre groupe avait enflammé une cabane de panneaux d'agglomère.

« Aie les gars, arrêtez... vous êtes en train de travailler contre vous autres. On s'en va, on s'en va », a hurlé l'animateur Pierre Pichette, un électricien, en voyant ces scènes. Il a fallu éloigner les caméras de l'estrade pour calmer ces ouvriers. Ce sont finalement les pompiers de Québec qui ont clôturé ce rendez-vous en éteignant les cinq ou six feux allumés



Les manifestants scandaient « Cherry, tu vas y goûter, tu es un pourri, ton projet de loi aussi », comme en fait foi cette pancarte.

sur Dufferin et la Grande-Allée, en guise d'au revoir.

« La roue va grossir, ça peut devenir dangereux. Même les fonctionnaires pourraient embarquer avec nous », confiait hier le grutier Claude Labbé, venu de l'Estrie. Pour toute la durée du conflit, la SQ a mis en marche l'Opération Colibri, pour tenter de contenir ces mouvements de désordre.

Hier après-midi, les incidents se sont multipliés dans la région. À Charlesbourg, le bureau de Marc-Yvan Côté a été évacué et encerclé par la police, en prévision d'une visite de syndiqués, finalement annulée. À Val-Bélair, sur le boulevard Pie-XI, quatre individus occupant une Hyundai Excel blanche ont immobilisé un camion 10 roues, propriété du contracteur G. Simon, et ont volé les clés du chauffeur. À Vanier, les policiers surveillaient un chantier convoité par des ouvriers mécontents tandis qu'à Sainte-Catherine, un autobus de manifestants s'est arrêté devant un commerce

de construction du 4600 Fossambault. À Québec, des manifestants ont tenté de stopper des travaux d'aqueduc sur le boulevard Pierre-Bertrand. Tout indique que les visites de chantiers reprendront ce matin.



Les leaders syndicaux de la FTQ, dont Fernand Daoust et Clément Godbout, se sont joints aux manifestants.

Rivière-du-Loup Deux chantiers saccagés

RIVIÈRE-DU-LOUP — Deux chantiers de Rivière-du-Loup ont reçu hier en fin d'après-midi la visite de travailleurs de la construction qui revenaient de la manifestation devant l'Assemblée nationale.

par CARL THÉRIAULT
collaboration spéciale

Une quarantaine de travailleurs ont détruit des pièces d'équipement et la charpente d'un commerce en voie d'agrandissement et d'un immeuble de 12 logements. L'entrepreneur Daniel Caron, responsable de ces chantiers, estime les pertes à environ 15 000 \$.

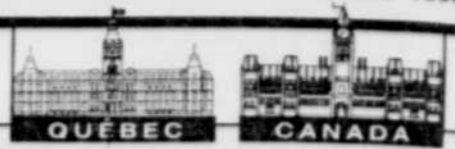
Une plainte a été portée auprès de la sûreté municipale de Rivière-du-Loup qui a finalement repéré ces travailleurs dans un autobus de la compagnie Perron sur le stationnement du centre commercial de Rivière-du-Loup.

Cinq d'entre eux auraient été identifiés lors du constat fait par les forces policières loupéroises.



Un long corridor d'autobus venant de tous les coins de la province serpentait les Plaines d'Abraham. Les syndicats parlaient de 385 véhicules, les policiers de 250...

LA POLITIQUE



Lucien Bouchard l'emporte haut la main

Jacques Parizeau a perdu la confiance des Québécois

QUÉBEC — Le chef du Parti québécois, Jacques Parizeau, se classe bon dernier, derrière les Jean Chrétien et Daniel Johnson, dans la confiance des Québécois en sa capacité de défendre au mieux les intérêts du Québec.



C'est en fait à Lucien Bouchard (40 %) que les Québécois font le plus confiance pour défendre les intérêts de leur province, indique un sondage SOM-LE SOLEIL réalisé entre le 26 novembre et le 1er décembre.

Fait inusité, ce sont les chefs de deux partis politiques fédéraux qui viennent en tête de liste dans la confiance des électeurs. Le premier ministre fédéral Jean Chrétien (18 %) vient au deuxième rang, devant le futur chef du Parti libéral du Québec, Daniel Johnson (13 %). Jacques Parizeau ferme la marche avec 11 % de Québécois qui croient qu'il serait le plus apte à « défendre au mieux les intérêts du Québec. »

Même au sein de l'électorat péquiste, Lucien Bouchard (63 %) est considéré comme le chef de parti à qui on fait le plus confiance pour la défense des intérêts du Québec. Le chef du PQ suit loin derrière (22 %) devant les Jean Chrétien (6 %) et Daniel Johnson (3 %).

Chez les Québécois francophones, le chef péquiste (12 %) arrive tout juste à ravir le troisième rang. Jean Chrétien occupe alors la dernière place (11 %) pendant que Daniel Johnson monte au deuxième rang (13 %). Lucien Bouchard y reste confortablement bon premier (47 %).

Chez les anglophones, c'est Jean Chrétien (45 %) qui prend la tête devant Lucien Bouchard (16 %), Daniel Johnson (12 %) et Jacques Parizeau (5 %).

Sur le plan régional, il n'y a que la région du Québec métropolitain qui ne classe pas Jacques Parizeau au dernier rang. Il y devance Daniel Johnson (8 %) par quatre points pendant que Lucien Bouchard monte à 48 % d'appuis et que Jean Chrétien (14 %) conserve la deuxième position.

Les Québécois satisfaits de Robert Bourassa

QUÉBEC — Malgré l'insatisfaction très grande de la population à l'endroit de la performance du gouvernement (67 % insatisfaits), près des trois quarts des Québécois n'en jugent pas moins que le premier ministre sortant, Robert Bourassa, a été un très bon (11 %) ou assez bon (58 %) premier ministre pour le Québec.

Chez les francophones, ils sont à peine 30 % à se dire insatisfaits des performances de Robert Bourassa à la tête du gouvernement. Chez les non-francophones, 82 % des répondants jugent qu'il a été un bon premier ministre.

Le coup de chapeau au chef sortant est pratiquement unanime (90 %) chez les électeurs libéraux. Même chez les péquistes, ils sont plus nombreux (56 %) à saluer la performance de Robert Bourassa qu'à la juger mauvaise (42 %).



EXAMENS D'ADMISSION À L'ACADÉMIE SAINT-LOUIS

L'Académie Saint-Louis, collège privé mixte de niveau secondaire accueille 300 élèves.

Ce qui est indéniablement un avantage pour tous ceux et celles qui fréquentent le collège.

À l'Académie Saint-Louis, l'encadrement, le suivi pédagogique, l'assistance aux élèves et les méthodes de motivation sont autant de facteurs qui rehaussent non seulement la qualité de l'enseignement, mais aussi l'éducation dans son sens le plus large.

En plus du cours secondaire régulier, l'Académie Saint-Louis offre en exclusivité le « court secondaire », un programme innovateur et enrichissant qui s'adresse aux élèves doués et talentueux.

Ce programme, unique à notre collège, permet à un groupe d'élèves plus performants, de compléter leur cours secondaire en 4 ans.

LE "Court" SECONDAIRE

"Aux âmes bien nées, la valeur n'attend point le nombre des années." Pierre Corneille

Pour de plus amples informations, n'hésitez pas à communiquer avec nous.

EXAMENS D'ADMISSION Le samedi 27 novembre et 11 décembre de 9h00 à 12h00

SERVICE DES ADMISSIONS

681-7768



ACADÉMIE SAINT-LOUIS 810, avenue des Érables, Québec (Québec) G1R 2M3

Une tumeur au cerveau emporte l'ex-ministre Yves Bérubé

QUÉBEC — L'ancien député-ministre péquiste de Matane à l'Assemblée nationale, M. Yves Bérubé, s'est éteint dimanche soir, à Montréal, emporté par une tumeur au cerveau.



Yves BÉRUBÉ

par MICHEL CORBEIL LE SOLEIL

Vice-président de la firme SNC-Lavalin depuis 1991, M. Bérubé est décédé à l'âge de 54 ans après avoir fait sa marque dans les secteurs de l'enseignement, de la politique et des affaires.

Diplômé en génie minier par le prestigieux Massachusetts Institute of Technology, il a enseigné à l'université Laval de 1966 à 1976. Il fera alors le saut en politique.

Le candidat du Parti québécois l'emporte dans Matane. Il deviendra un des hommes de confiance du nouveau premier ministre René Lévesque.

Il lui confiera notamment le portefeuille de ministre à l'Énergie et aux Ressources, au Conseil du Trésor et à l'Éducation. Ses dossiers les plus connus seront la nationalisation des mines d'amianté, la réforme scolaire et, sur la scène de l'Est du Québec, le débat entourant l'implantation d'une papeterie à Matane.

Mais les syndicats ont surtout retenu son passage au Trésor. En 1982, au moment où les finances de l'État se trouvaient dans une situation déplorable, le gouvernement péquiste le chargea des négociations avec ses employés. Elles débouchèrent sur des « coupures » de salaires

dans la fonction publique, votées par décret.

« C'est ce qu'il a vécu de plus difficile comme politicien, confie au SOLEIL un de ses anciens attachés de presse. Il a trouvé cela plus dur à vivre que de perdre le référendum (de 1980) où toutes les forces du PQ allaient au moins dans le même sens. »

Esprit brillant et fougueux, porté sur les batailles à coups de chiffres et de graphiques, il s'est fait reprocher de pêcher par manque de « calcul » politique. Son ancien collaborateur mentionne, pour sa part, avoir été surtout impressionné « par son intelligence remarquable et son sens de l'État avant tout ».

M. Bérubé a souvent répété qu'il s'est engagé en politique « essentiellement » pour que le Québec devienne souverain — de nombreuses querelles l'ont opposé à l'ex-ministre fédéraliste de Matane, Pierre de Bané.

Il n'a pas brigué les suffrages en 1985, réorientant sa carrière comme administrateur de haut niveau chez Lavalin. En 1992, il a milité contre la ratification de l'entente de Charlottetown, comme membre du « groupe de gens d'affaires pour le NON ». Il a gagné ce référendum.

M. Bérubé laisse entre autres dans le deuil son épouse, Francine Leroux, et ses deux filles, Sylvie et Dominique.

Le PQ s'oppose au dézonage agricole

Vente 10^e ANNIVERSAIRE

PAYABLE en JUIN 1994

MERCIER 386DX-40
2 Mo de mémoire vive
Boîtier minitour ou de table
Lecteur 1,44 Mo
Disque rigide de 170 Mo
1199\$

Carte SVGA 512 K
Moniteur SVGA 28
Clavier
DOS 6 français

MERCIER 486DX-40 VLB
4 Mo de mémoire vive
Boîtier minitour ou de table
Lecteur 1,44 Mo
Disque rigide de 212 Mo
Carte IDE VLB
Carte SVGA 1 Mo VLB
Moniteur SVGA 28
Clavier
DOS 6 français
Windows 3.1 français
Suite et tapis
1899\$

PACKARD BELL FORCE 110 486SX-25
4 Mo de mémoire vive
Lecteur 1,44 Mo
Disque rigide de 170 Mo
SVGA haut bas à 512 K
Moniteur Packard Bell SVGA
Modem, souris
DOS 6 Windows 3.1 français
Packard Bell Rechargeur
Microsoft Works et Money
Ensemble de 8 jeux
1799\$

PACKARD BELL FORCE 2010 486SX-25
4 Mo de mémoire vive
Lecteur 1,44 Mo
Disque rigide de 170 Mo
SVGA haut bas à 512 K
Moniteur Packard Bell SVGA
Lecteur Laser CD-ROM de 520 Mo
Modem, souris
DOS 6 Windows 3.1 français
Packard Bell Rechargeur
Microsoft Works et Money
Ensemble de 8 jeux
Emplois/jeux Linker
2199\$

COMPAQ PRESARIO 486SX-25
NOUVEAU PRODUIT À VOIR ABSOLUMENT
Garantie de 3 ans

Taxes payables à l'achat
Conditionnel à l'acceptation du service de crédit

7140, boul. Hamel Ouest SAINTE-FOY
871-7022

MONTREAL — Selon le Parti québécois, le projet de loi 123 de refonte du zonage agricole aiderait les municipalités dans

leurs finances en leur donnant plus de latitude quant aux projets immobiliers. Le PQ s'oppose à ce projet de loi qui favoriserait l'accélération de l'étalement urbain.

Le cercle finance et placement du Québec



M. Richard Lesage
Vice-président
Études économiques
Caisse de dépôt et placement du Québec

SUJET: Les perspectives économiques et financières de 1994

DATE: Le mercredi 15 décembre 1993

HEURE: 11 h 45

LIEU: Hilton Québec Salle Vieux-Port

COÛT: 25 \$ membre
35 \$ non-membre

Réservation: Madame Diane Turgeon (418) 835-4346

par PIERRE ROBERGE de la Presse canadienne

« C'est un lot de consolation. Les municipalités sont asphyxiées par les factures mais, en échange, la loi 123 les laisserait élargir leur assiette fiscale », disait hier Pauline Marois, députée péquiste de Taillon.

Soumis à l'Assemblée nationale par le ministre de l'Agriculture, Yvon Picotte, ce projet de législation prévoit entre autres l'abolition du tribunal d'appel qui entend les causes de dézonage; après la Commission de protection du territoire agricole (CPTA), le recours ultime serait alors le conseil des ministres.

Par contre, une MRC (municipalité régionale de comté) concernée, l'instance qui donne son avis à la CPTA quant aux demandes de dézonage, pourra tenir un comité consultatif où les agriculteurs doivent être présents.

À cette étape, affirme Mme Marois, les élus locaux seront tentés par tel ou tel projet résidentiel, récréatif ou industriel et donc vulnérables. « Or les MRC ne veulent pas d'une pareille responsabilité, car vous imaginez les pressions qui viennent avec. »

Jacques Baril (PQ-Arthabaska) ajoute que, depuis la première refonte par le gouvernement Bourassa en 1986, la grande région de Montréal a vu dézoner 38 % de tout ce qui l'a été au Québec, alors qu'elle englobe seulement le quart de toutes les terres zonées.

La région métropolitaine est « un territoire en sursis de développement », estime M. Baril, et la loi 123 va mettre la hache dans le principal outil de protection du patrimoine terrien.

L'économie générale de la loi Garon en serait inversée. « La règle générale deviendra l'exception et le principe d'exclusivité agricole sera accessoire », affirme M. Baril.

Toutefois à l'Union des MRC, le président Roger Nicolet ne partage nullement l'explication péquiste du lot de consolation offert aux municipalités pour élargir leur assiette fiscale. « Il n'y aura vraiment pas de gain net », affirme M. Nicolet. Ni en assiette fiscale ni en procédure à suivre pour obtenir des permissions.

DE BIEN JOLIS SOUVENIRS

Pour choyer celui ou celle que vous aimez, offrez-lui des gants très chic en cuir doublé de somptueux cachemire. Gants pour femmes longueur 2 boutons, en rouge, vert, aubergine, brun ou noir. 6-8 1/2, 65 \$.

Gants pour femmes longueur 4 boutons, en rouge, taupe, pain grillé, brun ou noir. 6-8 1/2, 75 \$.

Gants pour hommes en brun, 8-10, 85 \$.

En noir 7 1/2-9 1/2, 85 \$.



HOLT RENFREW

PLACE SAINTE-FOY, 656-6783 • Heures d'ouverture pour Noël : Ouvert du lundi au vendredi de 9 h 30 à 21 h, le samedi de 9 h 30 à 17 h et le dimanche de midi à 17 h. Pendant la saison des fêtes, l'emballage-cadeau est gratuit.

Grandeurs et misères des offices agricoles

(PC) — Voici le cadre, les objectifs et le mode de fonctionnement des offices de commercialisation canadiens.

CE DONT IL S'AGIT : ce système permet de contrôler, grâce aux quotas à l'importation, la quantité de lait, de produits laitiers, de poulet, de dinde et d'œufs produits et vendus au Canada. Quelque 37 000 agriculteurs reçoivent ainsi 4,8 milliards \$ par année.

OBJECTIF : les offices de mise en marché contrôlent les prix et les niveaux de production de sorte qu'il n'y ait jamais de pénuries et que les agriculteurs n'aient pas à se préoccuper des surplus.

PROBLÈME : les critiques affirment que les quotas créent un marché fermé dont seuls profitent quelques producteurs. Ils disent que les prix sont plus élevés parce que la production est contenue et l'importation de produits meilleur marché restreinte.

POINT DE FRICTION : le Canada veut préserver ou renforcer les règles commerciales lui permettant de limiter les importations au profit de son système de gestion de l'offre. Mais le Canada entend exempter de ces pratiques commerciales restrictives les produits tels le blé.

ARGUMENT : les agriculteurs disent qu'en vertu des nouvelles règles du GATT, plusieurs d'entre eux risquent de faire faillite et ils craignent que la concurrence étrangère ne s'accapare le marché canadien. Ils soutiennent que le système en vigueur n'affecte pas le marché international.

CE QUI SE PASSE : les négociateurs canadiens défendent le système actuel mais songent à des alternatives au système des quotas, alors que l'échéance des négociations, le 15 décembre, arrive à grand pas.

Campeau candidat dans Crémazie Le fédéralisme parfois «inspiré par la peur»

MONTRÉAL (PC) — Le candidat du Parti québécois dans la circonscription de Crémazie à la prochaine élection, Jean Campeau, croit que ceux qui ont une foi aveugle dans le fédéralisme canadien sont souvent motivés par la peur.

M. Campeau, qui a été coprésident avec Michel Bélanger de la Commission sur l'avenir politique et constitutionnel du Québec et qui a dirigé pendant dix ans la Caisse de dépôt et de placement, a été choisi, hier, sans opposition candidat du PQ dans le comté de Crémazie en vue de la prochaine élection.

«... la foi aveugle dans le fédéralisme canadien repose souvent sur un sentiment de peur, de manque de confiance en l'avenir et de manque de confiance en nous, Québécois et Québécoises. Je n'ai pas peur de l'avenir... Je crois au peuple du Québec», a déclaré M. Campeau dans une allocution dont le texte avait été remis à la presse à l'avance.

Juste avant, l'ancien président de la Caisse de dépôt s'était démarqué de l'attitude de certains gens d'affaires « qui pensent qu'un appui à la souveraineté du Québec est un saut dans le vide. Ce qui m'étonne, dit-il, car plus que jamais notre option en est une d'avenir ».

Il a fait état des « économies de plusieurs milliards de dollars » qui résulteraient, selon lui, de l'élimination des chevauchements de juridictions entre Québec et Ottawa et a accusé le gouvernement Bourassa de cacher des études qui en font la démonstration.

M. Campeau a affirmé avoir choisi de faire le saut en politique à la suite de l'échec de Meech, « une gifle à l'endroit du Québec » ; de l'acceptation par Robert Bourassa « du brouillon » de Charlestown ; et de sa participation à la Commission Bélanger-Campeau.

Jean Campeau s'en est pris au gouvernement Bourassa qui s'est moqué, a-t-il dit, du contenu du rapport de la Commission sur l'avenir politique et constitutionnel du Québec en le remisant sur une tablette.

Il a également attaqué le Parti libéral fédéral de Jean Chrétien « qui a renoué avec ses racines profondément centralisatrices, a-t-il soutenu, en manifestant sa tiédeur à l'endroit de la supposée entente Bourassa-Campbell sur la main d'oeuvre ».

M. Campeau a aussi fait allusion aux partisans de la troisième voie : « Je respecte la sincérité de ces personnes, a-t-il dit, mais je leur demande de regarder objectivement les résultats des négociations qui ont abouti aux accords de Meech et de Charlottetown ».

Le chef du Parti québécois, Jacques Parizeau, a profité de l'investiture de Jean Campeau dans le comté de Crémazie, pour aborder le thème du déficit des finances publiques. Il a accusé le gouvernement Bourassa, qui coupe dans les programmes sociaux, « d'avoir complètement perdu la tête ».

Il s'est également indigné de voir Jean Chrétien « balayer d'un coup ses engagements électoraux, en matière de programmes sociaux, en moins d'un mois et demi ».

Avant de sabrer dans ces dépenses, Jacques Parizeau a invité les gouvernements à lutter contre la contrebande, l'évasion fiscale et les privilèges fiscaux « exorbitants ».

Les objections de la France ne sont pas retenues

L'Europe et les États-Unis près d'un accord, au GATT

BRUXELLES (AFP, AP, Reuter, LE SOLEIL) — Les représentants des États-Unis et de la Communauté européenne se sont mis d'accord hier, à Bruxelles, pour dénouer leur contentieux sur les subventions agricoles. Un compromis toujours rejeté par la France et qui risque d'isoler le Canada qui refuse de souscrire à l'élimination des Offices de commercialisation des œufs de la volaille et du lait, alors qu'au Québec, le ministre de l'Agriculture a promis, à l'Assemblée nationale, « de ne pas laisser choir les agriculteurs ».

Sur l'agriculture, la Communauté a obtenu hier une interprétation de l'accord qui avait été conclu en novembre 1992 à Blair House (en face de la Maison-Blanche à Washington) et qui avait agité les campagnes françaises.

Selon l'accord esquissé hier, il reste convenu que les Européens devront réduire de 21 % sur six ans leurs exportations subventionnées.

Mais ce chiffre de moins 21 % qui faisait hurler le commerce agro-alimentaire sera calculé sur une base de référence plus réaliste que celle qui avait été retenue à Blair House. Et il permettra aux Européens d'écouler leurs stocks sur les marchés mondiaux.

Il est convenu aussi que les aides directes au revenu ne sont pas remises en question, que la politique agricole commune est protégée par une clause de paix portée hier de six à neuf ans. D'autres dispositifs encore sont prévus pour garantir les accès aux marchés réciproques.

Les négociateurs, René Steichen le Commissaire européen à l'agriculture et Mike Espy le secrétaire américain à l'agriculture, se disaient tous deux ravis de ce résultat acquis hier, alors que les ministres des Douze étaient réunis pour en délibérer avant de donner leur feu vert pour le GATT à Genève.

Il aura donc fallu plus de trois ans pour parvenir à ce compromis délicat sur l'agriculture. En décembre 1990 une réunion des 116 parties contractantes du GATT qui voulaient en finir avec l'Uruguay Round commencé en 1986, avait lamentablement échoué sur les subventions aux céréales et à la viande.

Les résultats des négociations entre Américains et Européens sur le GATT seront soumis ce matin aux ministres des Affaires étrangères des Douze réunis à Bruxelles, a-t-on appris hier soir, d'un porte-parole de la Commission européenne.

Appui de Picotte
Le ministre de l'Agriculture du Québec Yvon Picotte, a donné l'assurance, hier, que le gouvernement du Québec ne laissera jamais choir les agriculteurs, si jamais l'issue des négociations du GATT tourne à leur désavantage.

Le député de Maskinongé n'a

pu dire cependant quelle formule serait mise de l'avant pour compenser les producteurs agricoles qui seraient économiquement pénalisés si jamais le Canada ne reçoit pas suffisamment d'appui, aux discussions de Genève, sur le maintien de l'article XI de l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (GATT).

Cet article permet des exceptions aux règles qui interdisent de fixer des contingents (quotas) sur les importations de produits agricoles. En somme, il protège les Offices de commercialisation agricole, qui gère l'offre.

Cet article permet aussi de stabiliser les revenus des fermiers et de mettre à l'abri certaines productions contre la concurrence internationale. Une mesure de première importance, pour l'Ontario et le Québec, en particulier, principales provinces productrices de lait, d'œufs et de poulet, un marché globalement évalué à 5 milliards \$.

Son élimination mettrait en péril les quotas qui constituent un actif important du patrimoine agricole, représentant parfois la moitié de la valeur des fermes.



Le ministre français des Affaires étrangères, Alain Juppé, juge que les négociations entre les États-Unis et la Commission européenne « n'ont pas abouti ». « Dans l'état actuel, les conditions d'un accord ne sont pas réunies », a-t-il soutenu.

AVIS PUBLIC

APRÈS 64 ANS

ARMAND BOUDRIAS

LA VENTE QUE VOUS N'ATTENDIEZ PLUS!
NOUS AVONS BESOIN D'ARGENT!

JUSTE À TEMPS POUR NOËL!

CHANDAILS DÉBUTANT À 39⁹⁹\$

CHEMISES HABILLÉES DÉBUTANT À 24⁹⁹\$

CHEMISES SPORT DÉBUTANT À 29⁹⁹\$

CRAVATES DE SOIE DÉBUTANT À 19⁹⁹\$

Et plus

LA VENTE SE POURSUIT

RABAIS jusqu'à

75%

OUVERT DIMANCHE MIDI À 17H

Heures d'ouverture:
lundi, mardi, mercredi: 9h30 à 17h30
jeudi, vendredi: 9h30 à 21h
samedi: 9h30 à 17h

ARMAND BOUDRIAS

PLACE QUÉBEC



Anzi Besson
L'originalité de la collection Italienne ANZI BESSON
Ensemble 1 pièce "Mountain Legend" pour dames, disponible en vert kaki et gris.
Le capuchon bordé de fourrure est amovible.

599\$
la Vie Sportive
700, rue Bouvier, Québec • 623-8368
Ouvert le dimanche de midi à 17h

LE MASSIF "Skies gratuitement au Masul de la petite Rivière St-François avec tout achat de vêtements 1994.

RÉSULTATS

Banco Tirage du 93-12-06

1	5	8	9	11
13	14	22	26	33
35	39	46	47	53
58	60	66	67	68

Prochain tirage: 93-12-07

T.V.A. le réseau des tirages

Les modalités d'encasement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

AVIS

Veuillez prendre avis, par la présente, que le C.L.S.C. ORLÉANS tiendra son assemblée annuelle d'information le mercredi 8 décembre 1993, 19h30, dans ses locaux sis au 9500, boulevard Sainte-Anne, Sainte-Anne-de-Beaupré (salle communautaire).

827-5241

CLSC ORLÉANS



Des économies en abondance pour tous les fidèles de l'interurbain.

Voici le tout nouveau programme InterPoints. Offert gracieusement à ceux qui font 50\$ et plus d'interurbains par mois, il permet d'économiser jusqu'à 15% et s'ajoute à vos plans d'économie et aux périodes de tarifs

réduits. InterPoints: des économies additionnelles sans frais en composant le 1 800 463-7131. Une seule entreprise vous offre le programme InterPoints. Et vous la connaissez bien.

Bell

«Pas question de collaborer avec Montréal» Le Festival d'été déclare la guerre aux Francofolies

QUÉBEC — Pour sauver le Festival d'été de Québec, son président Michel Desrosiers déclare la guerre aux Francofolies de Montréal. Pour l'instant, il n'a pas du tout l'intention d'accepter de collaborer à des projets communs avec Alain Simard, l'organisateur des Francofolies.

par LOUISE LEMIEUX
LE SOLEIL

« On va se battre, on va tout faire que les Francofolies de Montréal n'aient pas lieu en août. On va tout faire pour que ce projet tombe à l'eau. Collaborer avec eux? Je ne veux même pas en entendre parler », a déclaré M. Desrosiers hier après-midi.

Le président du conseil d'administration du Festival d'été est choqué de la récente décision des Francofolies de Montréal de tenir l'événement du 5 au 14 août plutôt qu'en novembre. Cette décision a été prise sans aucune consultation avec les organisateurs du Festival d'été de Québec proteste-t-il.

Avec la nouvelle concurrence des Francofolies, Michel Desrosiers est inquiet, très inquiet face à l'avenir du Festival d'été de Québec. « Toutes les luttes entre Qué-

bec et Montréal n'ont jamais favorisé Québec. »

Il craint la désaffection des Montréalais (ils constituent 20 % de la clientèle) et des médias de la métropole pour le Festival de Québec. Les réseaux de télévision verront moins l'intérêt de se déplacer sur Québec pour capter des spectacles qui auront lieu à Montréal, trois semaines plus tard.

Moins de visibilité médiatique signifie baisse des commanditaires. Moins de commanditaires, moins d'argent pour payer les artistes. Moins d'artistes, moins de spectateurs. Moins de festivaliers, c'est aussi moins de touristes et des retombées économiques moins grandes sur la région. Bref, il appréhende de voir le Festival international d'été de Québec se transformer en « petit festival régional ». La gratuité des spectacles, marque de commerce du Festival d'été pourrait aussi être

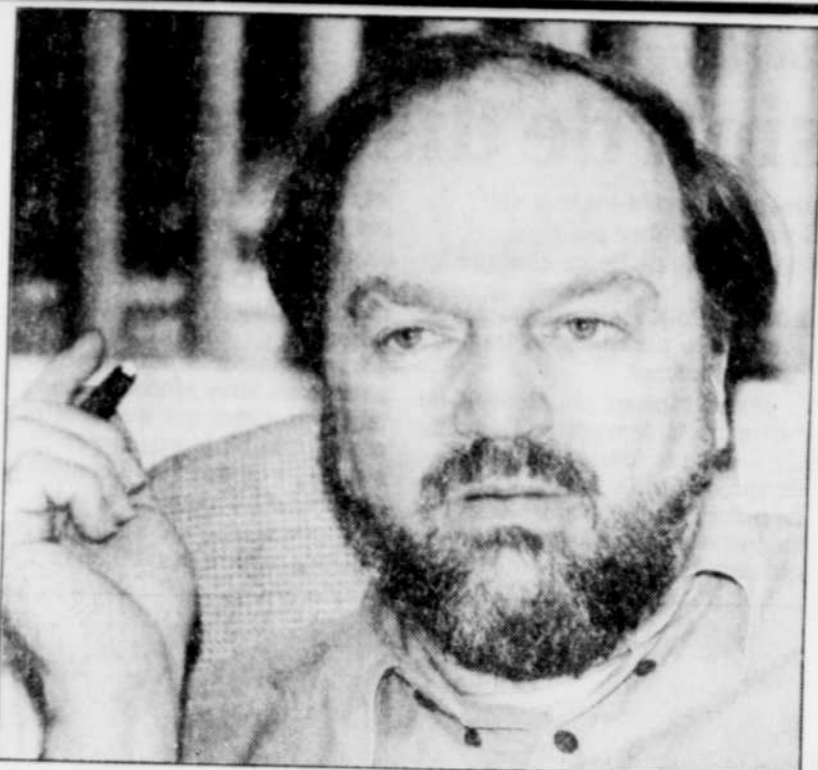
remise en question.

Le Festival d'été a lieu le deuxième week-end de juillet, avant les Francofolies de Montréal. Que voilà un bien maigre avantage aux yeux de Michel Desrosiers! « Ce sera facile pour Simard de négocier des contrats exclusifs. S'il y a concurrence, les artistes iront au plus offrant. Jusqu'à maintenant, le fait d'être le seul festival du genre a toujours été un avantage pour attirer les artistes. »

Michel Desrosiers a beau retourner la situation sous tous ses angles, il a du mal à trouver un avantage à se retrouver avec un concurrent montréalais dans les pattes.

« On digère la nouvelle, puis on commence nos représentations auprès du gouvernement et de la ville de Québec. » Le conseil d'administration du Festival se réunit cette semaine pour étudier la stratégie à adopter. Avalanche de folies...

Après La Rochelle, Montréal et la Bulgarie, la ville de Spa en Belgique vient de se joindre au mouvement des Francofolies. Michel



« On a l'impression de s'être fait passer un beau sapin », d'expliquer le président du conseil d'administration du Festival d'été, Michel Desrosiers.

Desrosiers est conscient que la tentation sera grande pour les Francofolies de proposer des tournées « Francofolies » aux artistes... en oubliant Québec.

Le plus bête, c'est que le créateur des Francofolies, Jean-Louis Foulquier, avait d'abord pensé exporter son concept à Québec, plutôt qu'à Montréal. Une première tentative de collaboration, en 1987 n'avait pas donné de suites. L'année suivante, naissaient les Francofolies de Montréal.

Michel Desrosiers admet que « en quelque part, on a manqué le bateau. » Pourquoi? « Peut-être les Québécois ont-ils tendance à vouloir trop garder leurs petites affaires, à refuser de les partager par peur de les perdre » répond M. Desrosiers. Maintenant, il est trop tard pour les regrets.

Des incidents comme celui des Francofolies démontrent à M. Desrosiers combien on replonge facilement dans « l'éternelle rivalité entre Québec et Montréal. »



boutique

piere Robitaille

Les grands noms qui font les cadeaux appréciés



MATS JONASSON SWEDEN



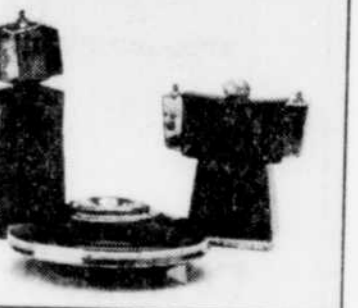
Amant de la nature, cet artiste suédois s'est rendu célèbre par ses sculptures d'animaux sur plaques de cristal. Issu d'une famille de sculpteurs sur verre, Mats Jonasson, passé maître dans l'art de capter les détails de la vie sur cristal, poursuit son cheminement et donne de nouveaux visages à son oeuvre.

France Fauteux Pronovost



Artiste québécoise de grand talent, France Fauteux Pronovost propose trois variations sur un thème: "L'appel", "La tendresse" et "L'au revoir", sous formes de magnifiques figurines d'oiseaux de porcelaine blanche finement gravée à la main, aux lignes d'une pureté exceptionnelle.

Pauline Pelletier



Reconnue internationalement et récipiendaire de plusieurs prix d'excellence, Pauline Pelletier de Québec, présente une originale collection de lampes à l'huile en porcelaine, alliant les tons mats aux dorures, dans une variété de formes géométriques et de finis. Une façon pratique d'apprécier l'art.

boutique **piere Robitaille**

CADEAUX TOUT CHOISIS
Place Ste-Foy
Boul. Laurier
653-7260

FORFAIT LUNETTES

Même service et même qualité qui font notre réputation

MONTURE
et lentilles
simple vision

Examen de la vue couvert
par l'assurance maladie du
Québec pour les moins de
18 ans et les plus de 65 ans

159\$
Rég. : 232 \$

Les professionnels

Centre Vision

de l'optométrie

Saint-Romuald
2040, boul. de la Rive Sud
839-0617

Galerias Chagnon
300, côté du Passage
837-4563

Place Sainte-Foy
2450, boul. Laurier
653-4057

Galerias Charlesbourg
4280, 1^{re} Avenue
626-7519

Place Charny
8032, av. des Églises
832-0104



Bernache du Canada
(format moyen) 130 \$

J.B. Garton

Huard à collier
(format moyen) 130 \$

UN ÉVÉNEMENT SPÉCIAL DE BIRKS
ET LES APPELANTS HÉRITAGE

Birks vous invite à rencontrer
le champion du monde sculpteur J.B. Garton,
qui est à l'origine des appelants Héritage les plus populaires.
Monsieur Garton signera tout appelant acheté
lors de cet événement.

Place Ste-Foy, vendredi 10 décembre
11 h 30 à 14 h, 17 h 30 à 20 h



BIRKS

François Lété
COLLECTION
PRÊT-À-PORTER INTERNATIONAL POUR HOMMES

VOICI UNE OFFRE EXCEPTIONNELLE

Un arrivage d'importance nous permet de vous offrir des vêtements de qualité à des prix jamais vus à Québec.

REDAELLI	30 à 50 %
GIORGIO ARMANI	50 à 70 %
URBIS	50 à 70 %
V2 VERSACE	30 à 50 %
CERRUTI 1881	50 à 70 %

REDAELLI	Habits	SOLDE
	Courant: 1295 \$ à 1350 \$	647 ⁵⁰ à 906 ⁵⁰
GIORGIO ARMANI LE COLLEZIONI	Vestons	SOLDE
	Courant: 985 \$	492 ⁵⁰ à 689 ⁵⁰

GIORGIO ARMANI LE COLLEZIONI	Pantalons	SOLDE
	Courant: jusqu'à 295 \$	88 ⁵⁰ à 147 ⁵⁰
URBIS	Vestons	SOLDE
	Courant: jusqu'à 995 \$	298 ⁵⁰ à 497 ⁵⁰

URBIS	Habits	SOLDE
	Courant: 895 \$ à 1495 \$	358 ⁵⁰ à 747 ⁵⁰
V2 BY VERSACE	Vestons	SOLDE
	Courant: 525 \$ à 995 \$	238 ⁵⁰ à 497 ⁵⁰
CERRUTI 1881	Vestons 100% cachemire	Cour.: 1450 \$
	Manteaux	Courant: 785 \$ à 1395 \$

V2 BY VERSACE	Habits	SOLDE
	Courant: 1350 \$	675 ⁵⁰ à 945 ⁵⁰
CERRUTI 1881	Vestons	SOLDE
	Courant: 975 \$	487 ⁵⁰ à 682 ⁵⁰

CERRUTI 1881	Vestons	SOLDE
	Courant: 995 \$ à 1195 \$	398 ⁵⁰ à 478 ⁵⁰

35, rue Buade, Québec (418) 692-6016
Ouvert le dimanche

Anniversaire de la tuerie de Poly

Une occasion de discuter de la violence faite aux femmes

QUÉBEC — Une trentaine de femmes se sont réunies hier soir au centre communautaire Lucien-Borne de Québec pour commémorer le triste anniversaire de la tuerie de Polytechnique.

par VINCENT MARISSAL
LE SOLEIL

Le 6 décembre, c'était surtout l'occasion de discuter du phénomène de la violence faite aux femmes. À part les brassards blancs et la « minute de cri » respectée en début de réunion en mémoire des

filles de Poly, les participantes se sont guère attardées au tragique de l'événement.

Marie Moisan, du Conseil du Statut de la femme, et Huguette Savard, de la Maison des femmes de Québec, ont par la suite tenté de mettre un peu d'ordre dans l'avalanche de données statistiques qui sont venues documenter le su-

jet de la violence faite aux femmes ces derniers mois.

« On pensait qu'avec l'étude de Statistiques Canada (publiée la semaine dernière), ce serait la fin de la guerre de chiffres et que l'on pourrait passer à autre chose, a commenté Mme Moisan. Et pourtant non. Ceux qui n'étaient pas convaincus ne le seront pas plus avec cette étude et vont continuer de nier le phénomène. »

À la question « Y a-t-il plus de violence contre les femmes au-

jourd'hui qu'auparavant ? », les deux conférencières invitées n'ont pas risqué de réponse.

« Il existe peu de moyens scientifiques d'évaluer le phénomène, a expliqué Mme Moisan. On a quand même fait quelques gains. Dans l'ancien code britannique, l'homme avait le droit de battre sa femme avec un bâton, pourvu que le diamètre du bâton ne soit pas plus gros qu'un pouce ! », a-t-elle lancé en riant.

« C'est clair que depuis 20 ans,

la violence est considérée comme un phénomène social, alors qu'avant, c'était du domaine privé », a repris Mme Savard, qui travaille à la maison des femmes de Québec depuis 12 ans.

Huguette Savard a aussi écorché au passage certaines auteures post-féministes, comme Denise Bombardier, qui affirme que les années de luttes fémi-

nistes n'ont fait qu'embourber les femmes dans leur rôle de victimes et sont responsables du désarroi dans lequel se trouvent les hommes aujourd'hui.

Du coup, elle pourfend les médias en général et en particulier les revues dites « féministes », dans lesquelles « les femmes libérées sont présentées comme des angoissées ».



La trentaine de participantes à la réunion commémorative du 6 décembre ont respecté « une minute de cri » en mémoire des 14 filles de Polytechnique. La rencontre était organisée par le Regroupement des groupes de femmes de la Rive-Nord de Québec.

Violette Trépanier: tous doivent collaborer pour mettre fin à la violence

QUÉBEC (d'après PC) — La collaboration de tous est requise pour mettre fin à la violence faite aux femmes, estime la ministre responsable de la Condition féminine, Violette Trépanier.

Intervenant hier à l'Assemblée nationale quatre ans jour pour jour après la tuerie de l'École polytechnique de Montréal où 14 femmes ont été assassinées par un tireur solitaire, Mme Trépanier a invité tous les Québécois et Québécoises à manifester d'une façon concrète leur désapprobation envers les formes de violences exercées contre les femmes.

« La complexité du problème de la violence faite aux femmes fait appel à la mobilisation de tous, qui est la clé du succès pour ramener à zéro le niveau de tolérance de la société à l'égard de la violence », a déclaré Mme Trépanier.

À Montréal

Plusieurs activités ont commémoré hier à Montréal le triste anniversaire. À l'École même, la commémoration des disparues a pris la forme d'une minute de silence observé par les employés et les étudiants de l'institution rattachée à l'Université de Montréal. La direction de l'École a pris la décision de cette cérémonie pour laisser à chacun le soin de se remémorer la tragédie.

D'autres campus ont également commémoré l'événement.

Au Collège de Montréal, des étudiants ont envahi la cour de l'institution pour former des lettres humaines avec lesquelles on pouvait lire: « 6 décembre, plus jamais ».

Le Woman Caucus, de l'univer-

sité McGill, a rassemblé plus de 500 personnes dans le Redpath Hall pour se recueillir et célébrer la mémoire des étudiantes assassinées.

Des femmes ont pris la parole pour rappeler que la lutte pour l'égalité doit se poursuivre et que la violence faite aux femmes est toujours une réalité. La plupart ont rappelé qu'aujourd'hui même, on enterrait une femme poussée la semaine dernière par un homme sur les rails du métro de Montréal.

Entre chaque intervention, on allumait des cierges blancs. La Choral Society de l'université a chanté « Morning as Broken », un hymne à la vie et à la Création. À la fin de la cérémonie, les participants ont échangé des rubans blancs.

À 15 h, plusieurs d'entre eux se sont mis en marche jusqu'à un coin du campus où l'on a planté un arbre à la mémoire des victimes de la tragédie.

Pendant ce temps, le Centre contre les agressions sexuelles de McGill organisait une discussion sur le thème de la violence faite aux femmes.

Des organismes ont également profité de ce jour pour rappeler que cette violence est un problème majeur de notre société, largement documenté au cours des derniers mois, notamment par le Conseil du statut de la femme, le Comité canadien sur la violence faite aux femmes et une récente enquête de Statistique Canada.

VENTE DE COMPLETS D'AVANT NOËL DE HARRY



DÈS AUJOURD'HUI, SUR UNE VASTE SÉLECTION DE COMPLETS

Le rideau se lève sur l'une des plus belles ventes de complets jamais offertes par Harry.

Les réductions portent sur une excellente sélection de ses collections automne et hiver. Des complets dans les tons foncés de marine et de gris, ainsi que dans de nombreux coloris moyens de bleu, de gris et d'olive de ses collections européennes, canadiennes et de designers. Choix de tissus d'épaisseurs normale ou moyenne, dans une attrayante

sélection de motifs. Et choix de tailles, du 36 court au 50 grand. Plus une sélection spéciale de

vestons sport et de pantalons des collections automne et hiver de Harry.

HARRY ROSEN

PLACE STE-FOY • 657-5465



Les idées-cadeaux Renaud:
la beauté et l'élégance d'antan



Fabricant de pièces en étain depuis 1885, Royal Selanger produit des collections d'une incomparable beauté.

10% DE RABAIS
sur toute la collection

Renaud & cie: LE MAGASIN de la vaisselle, verrerie, coutellerie et cadeaux à Québec.

À votre service depuis plus de 100 ans

Renaud & cie
82, rue Saint-Paul
692-0122

Heures
d'ouverture:
lundi au
vendredi,
9h à 17h

Samedi,
section
domestique
seulement,
9h 30 à
16h 30

Ottawa devra réduire le nombre de pêcheurs

OTTAWA (PC) — Si Ottawa veut résoudre pour de bon les problèmes de la pêche au poisson de fond de l'Atlantique, il doit réduire le nombre de pêcheurs et d'usines de transformation et resserrer son programme d'assurance-chômage.

C'est ce que recommande le



Brian TOBIN

Groupe d'étude sur les revenus et l'adaptation des pêches de l'Atlantique dans son rapport rendu public hier à Ottawa.

Parlant de « malédiction cruelle », de « tragédie » aux « proportions épiques », le président du comité, M. Richard Cashin, estime que les gouvernements n'ont pas le choix s'ils veulent « éviter aux premiers intéressés le chaos et la misère ».

« Nous avons tenté... de recommander des moyens de briser un cycle fondé sur une dépendance excessive, la surexploitation d'une ressource limitée et la surcapacité

des secteurs de l'exploitation et de la transformation », a expliqué en conférence de presse celui qui est aussi président de la Newfoundland Fishermen Food and Allied Workers Union.

Le groupe suggère carrément

de s'attaquer à la surcapacité qui prévaut dans l'industrie des pêches en retirant ou rachetant les permis de pêcheurs occasionnels.

Pour décider de la façon de procéder, les six membres du groupe recommandent de créer

des offices chargés de la rationalisation de l'industrie des pêches.

Le ministre des Pêches et Océans, le Terre-Neuvien Brian Tobin, a demandé à M. Cashin de rencontrer les représentants de l'industrie et des provinces pour

sonder le terrain.

M. Tobin promet d'agir rapidement mais refuse de se fixer une date limite. Chose certaine, a-t-il dit, il ne tournera pas le dos aux pêcheurs et aux travailleurs d'usine le 15 mai prochain.

Les compressions au menu du congrès des infirmières

LAVAL (PC) — C'est dans une atmosphère d'appréhension que s'est ouvert hier à Laval le congrès de la Fédération des infirmières, au moment où le réseau de la santé s'apprête à subir d'autres compressions budgétaires.

Après le gel des salaires, l'imposition de congés sans solde, la désassurance de certains services, c'est maintenant l'accès à certains soins et de possibles réductions de postes qui pointent à l'horizon.

C'est dans ce contexte incertain que 900 infirmières sont réunies toute la semaine à Laval.

En plus des thèmes que sont l'organisation du travail et les compressions dans la santé, les 900 déléguées ont du pain sur la planche. Elles devront élire une remplaçante à leur présidente Diane Lavallée, qui quitte après six années passées à la tête du regroupement syndical de 44 000 infirmières.

Dans son discours d'ouverture, hier, Mme Lavallée s'est dit fière de « la plus grande organisation

syndicale de femmes au Québec ».

Restée populaire malgré la conjoncture pénible pour toutes les organisations syndicales ces temps-ci, Mme Lavallée a reçu une longue ovation de ses membres.

L'élection de la nouvelle présidente aura lieu vendredi, mais les intéressées ont jusqu'à aujourd'hui pour présenter leur candidature. Jusqu'à présent, Mmes Nancy Lavoie, de l'Hôpital de La Baie, au Saguenay, et Jennie Skene, de l'Hôpital de L'Enfant-Jésus à Québec, ont fait connaître leur intérêt.

Mme Lavallée, quant à elle, souhaite être candidate du Parti québécois dans la circonscription de Jean-Talon, à Québec. Son assemblée d'investiture aura vraisemblablement lieu en février.

CONFÉRENCE

présentée dans le cadre de l'exposition Québec, ville en fête, 1608-1908 par la Commission des champs de bataille



Invité: Remi Tourangeau
Professeur de littérature et de théâtre
Sujet: La ville de Québec en pageants: un rendez-vous avec notre histoire culturelle
Quand: le mardi 7 décembre 1993
Heure: 19h30
Lieu: sous-sol du presbytère Saint-Dominique, 173, Grande Allée Ouest, Québec
Coût: gratuit
Inf.: Service d'animation pédagogique du Parc: 648-2540
Une invitation des AMIS DES PLAINES D'ABRAHAM, à leurs membres et à la population.

Le Centre Psycho-Corporel

CONFÉRENCE

Les paradoxes de l'amour



Avec **YVON DALLAIRE, M. Ps.**
Psychologue en santé holistique

Pourquoi est-il si difficile de faire durer l'amour? Les jeux du pouvoir dans l'amour? Êtes-vous dominant ou dominé dans votre relation? Comment reconnaître les paradoxes de la relation amoureuse et y faire face pour assurer la survie de votre couple.

Le mercredi 8 décembre à 19h30
Hôtel Plaza Universel
3031, boul. Laurier, Sainte-Foy

Entrée: 15\$ (membre: 12\$)
Réservation: (418) 687-1165

DU JAMAIS VU!

Des verres de lunettes qui teintent au soleil, c'est du déjà vu; mais **des verres de plastique** qui teintent au soleil, ça c'est du jamais vu!

Depuis longtemps, les porteurs de lunettes désirent des verres légers qui varient d'intensité au soleil. Hé bien, voilà qu'il s'agit maintenant d'une réalité.

Les verres **Transitions plus** sont maintenant arrivés chez l'opticien Jacques Langlois. Ces verres ont l'étonnante caractéristique de posséder une légère teinte ambrée se transformant très rapidement en un gris neutre sous l'effet du soleil, ce qui réduit l'éblouissement de manière

fort appréciable et ne fausse aucunement la perception des couleurs. Vous pouvez donc profiter des avantages de la **teinte variable**, tout en portant un **verre de plastique plus léger**, antirayures et protégeant vos yeux des rayons UV.

Les verres **Transitions plus** sont disponibles en simple ou double vision et en foyer progressif **VARILUX VMD** et **VARILUX CONFORT**.

Profitez de notre **promotion 2 pour 1** à l'achat de deux (2) lunettes tout en bénéficiant de notre **système exclusif de fabrication haute précision LANGTECH**.

JACQUES LANGLOIS OPTICIEN

LIMOILOU
455, 3e Avenue
523-6690

SAINTE-FOY
1113, route de l'Église
659-3616

MAIL CENTRE-VILLE
460, Saint-Joseph
(Edifice Holiday Inn)
529-9351

LE CADEAU PARFAIT



LE PEIGNOIR RATINE ÉPONGE

Long peignoir enveloppant contenant 3 livres 8 onces de douce ratine pur coton moelleuse et absorbante. offrez-le en doux coloris pastel de lavande, menthe, rose ou blanc. tailles p.m. et g.t. 90.00

LA BOÎTE SIMONS



LA BOÎTE-CADEAU CULOTTES 8.99

Trois bikinis en tricot de coton tout prêts à offrir dans une boîte-cadeau exclusive à la guêpière. choix de bikinis imprimés twik ou en fin tricot ajouré. blanc et mauve. p.m.g.



LA BALLERINE EN CUIR 29.95

Confort d'une pantoufle en cuir doublée en ratine de coton avec lacet ajustable. à offrir dans la boîte-cadeau simons en blanc, noir, rose. pointures 5 à 10. rég. 35.00



LE PYJAMA EN FINETTE TARTAN 39.95

Exclusif à la guêpière. long pyjama forme cardigan en douce finette pur coton à carreaux en tons de mauve et vert ou marine et vert. liséré et boutons satin. pantalon souple taille élastique. p.m.g.t. rég. 48.00

MAGASINEZ CE SOIR JUSQU'À 21H00

TOUTS LES SOIRS

DU LUNDI AU VENDREDI DE 9H30 À 21H00

SAMEDI DE 9H30 À 17H00

DIMANCHE DE 10H00 À 17H00

la maison
simons
PLACE STE-FOY GALERIES DE LA CAPITALE VIEUX QUÉBEC



Faites-vous plaisir à Noël!

Ensemble LC III

Microprocesseur 68030 à 25 MHz
4 Mo de mémoire vive (RAM), disque rigide de 80 Mo
Imprimante à jet d'encre StyleWriter II à 360 ppp
Moniteur couleur 14" (.39)
Clavier français régulier et souris

1798\$



Prix spéciaux au personnel enseignant

Ensemble LC 475

Microprocesseur 68040 à 25 MHz
4 Mo de mémoire vive (RAM), disque rigide de 80 Mo
Imprimante à jet d'encre StyleWriter II à 360 ppp
Moniteur couleur 14" (.39)
Clavier français régulier et souris

2188\$



HORAIRE DES FÊTES:
lun. au ven.: 9h00 à 21h00
samedi: 10h00 à 17h00
dimanche: 12h00 à 17h00

Click!
DIVISION DÉTAIL DE MICRO LOGIC

2786, chemin Sainte-Foy, Sainte-Foy
654-0506

ÉDITORIAL

Du calme et de la sérénité

Le calme et la sérénité ont remplacé, hier, la violence dans le monde de la construction. Mais la présence de plusieurs milliers de travailleurs devant l'Assemblée nationale, sur le coup de midi, a montré également le visage anarchique de cette industrie.

Tous ces gens, du moins ceux qui ne chôment pas, devaient normalement se trouver sur les chantiers au même moment. Or, si leurs patrons de Chicoutimi n'ont pu obtenir une injonction vendredi, ceux de Québec ont réussi le coup, hier. Même la justice s'y perd!

La colère de ces syndiqués émane à la fois du choc qu'a constitué pour eux le projet de loi 142 qui dérègle le secteur de la construction résidentielle, et des hauts cris initiaux de leurs leaders syndicaux. À la base, sur les chantiers, tous estimaient que le Sommet de la construction avait clos le débat en ne changeant rien à rien.

La manifestation d'hier où paraient côte à côte des militants de tous les syndicats témoignait de cette mauvaise humeur réelle. Qui aurait dit un jour que la CSN accepterait de collaborer avec une CSD formée justement en réaction contre l'activisme syndical du début des années 1970, à moins d'y être poussée par une base peu soucieuse des déchirements passés?

Personne par ailleurs ne croyait le gouvernement capable d'un effort vigoureux pour corriger une gestion inacceptable de tout un pan de l'économie. Le contrôle étatique a contribué à hausser les coûts, à favoriser le travail au noir et à neutraliser le principe de la liberté de circulation entre les provinces canadiennes.

À l'inverse, l'intervention gouvernementale a permis l'établissement d'un régime d'avantages sociaux habituellement peu accessibles aux employés des PME, le statut futur des employés des chantiers résidentiels.

Le ministre du Travail, Norman Cherry, avait déjà noté cette particularité dans le mémoire qu'il adressait le mois dernier au Conseil des ministres, et dans lequel il tentait toujours de sauver la structure moyenâgeuse de l'industrie.

Hier, à l'Assemblée nationale, le ministre laissait entendre que les amendements qu'il devait déposer en soirée répondraient aux attentes. Tout se passe comme si nous assistions à un exercice haut en cynisme. Québec jetant en pâture à des travailleurs dont il connaît le caractère primesautier un projet de réforme les privant de tout parapluie social, avant de se montrer bon prince par la suite.

Les États occidentaux vivent tous au-dessus de leurs moyens, y compris le Japon dont le taux réel de chômage serait, selon une étude américaine, de 7,2 %, et non de 2,2 % comme l'indiquent les données officielles.

Inutile d'ergoter sur la situation catastrophique des finances publiques de chez nous, tous la connaissent. La priorité va à la relance économique et à l'élimination des contraintes inutiles.

Dans ce contexte, les gouvernements doivent s'interroger sur la pertinence de toutes leurs interventions et se retirer des dossiers où ils nuisent au bon roulement de l'économie. Québec a pris la bonne voie dans le secteur de la construction résidentielle.

RAYMOND GIROUX

Bloc-notes

Un signe de santé

Devant l'invasion de la chanson anglophone, la France se raidit et se protège. Il était temps qu'elle brandisse bien haut le flambeau de la défense de la culture française. D'abord sur son territoire et ensuite à l'extérieur, au sein des pays de la francophonie.

Les Québécois commencent à avoir des doutes sur sa capacité de se défendre et sur sa perception de l'urgence à imposer des mesures pour corriger la situation. Elle se croyait à l'abri de l'invasion anglo-saxonne et surtout de celui d'outre-Atlantique; elle ne voyait pas la nécessité de réagir. Or, voilà qu'elle sent l'occupant prendre une place de plus en plus grande chez elle.

Le gouvernement vient d'imposer un minimum de 40 % de chansons françaises aux stations de radio. Cela constitue, selon le ministre de la Communication, M. Alain Carignon, une mesure favorable à la protection et à la défense de la chanson française.

Cette mesure ressemble à celle que la CRTC a déjà prise au Canada: une part de 65 % du contenu doit être consacrée à la musique vocale de langue française dans les stations de radio francophones et une part de 30 % du contenu musical doit être d'origine canadienne dans les stations canadiennes.

La chanson est en fait un révélateur. C'est par des mots simples et des mélodies faciles qu'un peuple manifeste ses joies et ses petites misères. C'est par ce moyen que son âme exprime ses attentes et ses déceptions. Or, comment peut-il le faire, sinon dans sa propre langue?

La qualité des chansons et l'impact qu'elles ont constituent des signes de l'état de santé d'un peuple. Il est d'ailleurs possible de tracer un parallèle entre l'essor de la chanson québécoise et l'affirmation du Québec.

Pourtant, réagir contre la culture américaine ne traduit pas nécessairement des sentiments anti-américains. D'ailleurs, s'il y a un peuple qu'on ne peut taxer d'anti-américain, c'est bien le peuple québécois.

C'est dire que se protéger ne signifie ni un repli ni une opposition. Mais tout simplement le désir de garder ce que l'on a et de lui permettre de s'épanouir.

C'est sans doute ce que ressent la France en voulant mettre un frein à l'envahissement de la chanson anglaise sur les ondes radiophoniques.

JEAN MARTEL

LE SOLEIL

Président du conseil d'administration:
PIERRE DES MARAIS IIÉditeur adjoint et rédacteur en chef
J.-JACQUES SAMSONVice-président exécutif:
DENIS CLICHEPrésident et Éditeur:
GILBERT LACASSEDirecteur de l'information
ANDRÉ FORGUES

Parizeau le mal-aimé

Jacques Parizeau a dû avaler son café de travers, ce matin, en voyant les résultats du dernier sondage SOM-LE SOLEIL.

Que Daniel Johnson soit perçu comme un meilleur premier ministre potentiel, ça pouvait toujours passer. Mais se faire dire que les Québécois ont davantage confiance en Jean Chrétien pour défendre leurs intérêts, ça doit être dur pour le moral.

Il est vrai que son nouveau titre de premier ministre compte pour beaucoup dans cette popularité d'ailleurs très relative de M. Chrétien. Tous les sondeurs vous diront qu'il y a une prime de quelques points attachée à la fonction.

N'empêche que des quatre noms soumis aux sondés, c'est quand même celui de M. Parizeau qui revient le moins souvent. Même chez les francophones, il n'a qu'une maigre avance de un point sur celui qu'il qualifiait avec le plus grand mépris de « Canadien français de service ».

Assez paradoxalement, c'est largement grâce aux sondages si son leadership n'a pas été plus sérieusement contesté, malgré les rumeurs sur la « bande à Bernard ». Même quand il est impopulaire, on ne renverse pas un chef qui a toutes les chances de remporter les élections. Surtout pas à quelques mois du scrutin.

À cet égard, le dernier SOM-LE SOLEIL révèle la même tendance que les enquêtes récentes effectuées par d'autres maisons: si des élections avaient lieu maintenant, le PQ l'emporterait assez facilement.

Le resserrement enregistré dans les intentions de vote, quand on introduit explicitement le facteur Daniel Johnson, ne doit pas faire illusion. Les expériences antérieures démontrent que l'arrivée d'un nouveau chef ne modifie pas à ce point la perception que les électeurs ont du parti au pouvoir.



La chronique de
Michel
DAVID

L'élément à retenir est le taux d'insatisfaction très élevé à l'endroit du gouvernement Bourassa (67 %), même si M. Bourassa lui-même a droit, comme cadeau d'adieu, à la mention « assez bien » pour l'ensemble de son oeuvre.

À moins d'un renversement tout à fait imprévisible, M. Johnson aura bien du mal à faire oublier huit ans de gestion libérale. Sauf si l'impopularité personnelle de M. Parizeau commence à déteindre sur son parti encore plus sérieusement qu'elle ne l'a fait jusqu'à présent.

Depuis longtemps, M. Bourassa répète à ses députés que M. Parizeau demeure le meilleur atout des libéraux. Un peu comme Claude Ryan était celui des péquistes au début des années 1980. Pour le chef du PQ, il est vital que les francophones continuent à penser qu'il ferait un meilleur premier ministre que M. Johnson, mais il a seulement deux points d'avance à ce chapitre.

C'est peut-être pour ça qu'il s'est fait plus discret depuis sa malheureuse intervention de la soirée du 25 octobre. On ne peut pas dire qu'il se cache, il ne donne pas l'impression d'être très présent dans l'actualité. Remarque, c'est peut-être ce qu'il a de mieux à faire.

Si vous étiez un militant péquiste, que penseriez-vous en voyant qu'il y a, à Ottawa, un homme qui est presque l'incarnation des intérêts du Québec aux yeux des francophones et qui serait disponible si jamais...? Eh bien, les péquistes pensent la

même chose: 63 % font davantage confiance à Lucien Bouchard qu'à Jacques Parizeau (22 %).

Dans l'entourage de M. Parizeau, on doit prier pour qu'un esprit tordu n'ait pas l'idée de commander un sondage pour vérifier les intentions de vote si M. Bouchard était chef du PQ. Ce serait un véritable raz-de-marée.

Pour être juste, il faut dire que l'impopularité de M. Parizeau n'est sans doute pas attribuable à sa seule personne. Si la majeure partie de la population s'oppose à la souveraineté, au point qu'elle ne veut même plus en entendre parler, ça n'aide certainement pas celui qui a promis d'en parler « avant, pendant et après les élections ».

M. Bouchard semble avoir pris acte de la chute de popularité de l'option souverainiste, quand il dit que la lutte au déficit est maintenant prioritaire, mais M. Parizeau fonce toujours le pied au plancher sur l'autoroute de l'indépendance.

Selon Mario Dumont, il vaudrait mieux que le PLQ soit reporté au pouvoir plutôt que de laisser M. Parizeau conduire le Québec au désastre d'un deuxième NON, mais on dirait que sa « troisième voie » commence à nuire davantage aux libéraux.

Dans un sens, c'est logique: si les alairistes sont aussi opposés à la souveraineté qu'ils le disent (52 %), ils n'auraient pas voté PQ de toute façon. Sauf que ça n'arrange pas les affaires de Mario, qui n'allaient déjà pas très bien. S'il contribue à faire élire celui qu'il voulait battre, ça va lui poser un joli cas de conscience.

Pour Daniel Johnson aussi, ça change bien des choses. Si la création d'un nouveau parti était pour enlever des voix au PQ, il avait tout intérêt à lui laisser le temps de s'organiser. Mais si c'est pour nuire aux libéraux, il serait peut-être mieux de lui couper l'herbe sous le pied en déclenchant rapidement des élections.

Votre Opinion

Cuba, un paradis ?

J'ai hésité longtemps avant d'écrire, mais maintenant je ne peux plus me taire. Si je veux être bien avec moi-même, j'ai besoin de crier fort pour dénoncer un mal qui ronge tout un peuple et en appeler à la belle solidarité humaine.

Des Québécois, par milliers, se rendent chaque année sur les plages magnifiques de l'île de Cuba. Ils y vont pour le repos, pour le soleil et pour le prix... mais sont-ils conscients que leur geste garde tout un peuple dans l'oppression et la misère? Le régime de M. Castro mise tout sur le tourisme qui seul peut lui permettre de garder une armée fidèle capable de contrer toute espérance d'un jour de liberté. Il mise tout sur cette seule activité florissante dans le pays au détriment de la dignité fondamentale de ces hommes et de ces femmes qui, chaque jour, doivent faire la file pour se procurer une maigre pitance sous les yeux des visiteurs qui regardent la souffrance avec une certaine curiosité.

La vie m'a fait le cadeau de connaître, d'écouter et d'aimer des jeunes et des moins jeunes qui ont dû quitter la terre tant aimée, tellement le mal devenant

insupportable pour eux. Le récit de l'agonie du peuple cubain a de quoi faire frémir et bouleverser.

Depuis quelque temps, des agences de voyage et des fonctionnaires du gouvernement fédéral dépensent des énergies incroyables pour rassurer les touristes, nous rappelant que, malgré les menaces du groupe Alpha 66, Cuba demeure un lieu sécuritaire pour des vacances idéales. Soit! Peut-on espérer qu'ils dépensent autant d'énergie à faire connaître la souffrance de ce peuple en quête de liberté, ce peuple brisé par la répression et la faim. Oui, si la peur faisait place à l'amour!

En ce moment, plusieurs préparent leurs vacances souvent bien méritées, ils magasinent en cherchant le paradis au meilleur prix possible. À ce prix-là, il faut choisir une autre destination, car la vie, l'espérance et la liberté n'ont pas de prix! Il nous faut donc refuser de nous faire complices de cette situation en nous faisant croire que nos dollars doivent bien aider le peuple cubain. Qui voulons-nous aider?... Le peuple ou le régime qui le contraint à l'indignité?

Oui, j'en appelle à la grande

solidarité humaine. Il nous faut, d'une façon pacifique, poser des gestes qui crient fort et refuser des voyages de rêve qui ne font que le cauchemar de ceux et celles qui nous accueillent.

Roger Chabot
Québec

Un parti pris

Suite à une série d'articles parue dans LE SOLEIL en juillet sur l'homosexualité, celui de M. Michel Blanchet, intitulé « Guerre et stricte vengeance » dégage l'intransigeance et l'incompréhension, particulièrement dans le premier paragraphe concernant la prétendue fausseté des femmes qui affirment que leur mari aurait eu des atouchements sexuels avec leurs enfants, ceci comme étant une sorte de vengeance envers le mari.

Je suis en mesure de vous affirmer que de ces femmes ont dû aller en Cour pour protéger leur fils et que le mari a été obligé d'avouer, après avoir nié pendant toute la durée de la comparution.

Vous étiez du groupe de militants gais de l'émission *Droit de Parole* du vendredi 19 novembre. Cette émission était réelle-

ment anti-démocratique parce que tous, sauf un, étaient homosexuels, excluant ainsi l'opinion d'autres personnes. Vous revendiquez tous l'apanage des bénéfices sociaux, en cas de décès du conjoint. Tous semblent négliger les enfants légitimes qui sont les premiers à devoir bénéficier, soit du fonds de pension, soit des assurances, soit de la maison, etc. (de l'ex-épouse il n'est pas fait mention, comme si elle n'avait rien mérité). Que penser alors du jeune homosexuel profiteur d'un homme plus âgé au détriment des propres enfants de ce même homme?

Votre regard empreint de dureté révélait votre parti pris. Vous ne pouvez imaginer la souffrance et le désespoir de certaines femmes qui vivent la cruauté mentale d'homosexuels qui les ont abandonnées avec leurs enfants et qui s'acharnent à leur enlever en Cour la minable pension qui leur reste. Ces femmes sont aux prises avec d'énormes frais d'avocats et de traumatismes émotifs accumulés, allant parfois de dépression en maladies de toutes sortes.

Marie Royer
Sainte-Foy

LE MONDE

En Bref

■ Elle paie pour son propre assassinat

SUMMIT, Illinois (Reuter) — Une femme de 50 ans atteinte d'un cancer incurable a donné 2100\$ à un adolescent pour qu'il la tue. Le jeune homme, qui comparait devant un tribunal local, a raconté qu'il avait mal fait son travail. Il croyait sa victime morte étranglée. Mais après avoir retrouvé ses esprits, celle-ci l'a rappelé au moment où il sortait de chez elle et lui a demandé de l'achever. Ce qu'il a fait, à coups de couteau. Reggie Williams, 18 ans, a été inculpé de meurtre et sera jugé ultérieurement.

■ Fermiers encerclés par des Indiens

RIO DE JANEIRO (Reuter) — Huit cents Indiens du Brésil exigeant la restitution de leurs terres ont envahi trois fermes de l'Etat de Bahia et pris 15 personnes en otages. La Commission missionnaire indienne (CIM) précise que les Indiens de la tribu Pataxo exigent de récupérer des terres ou se trouve un de leurs anciens cimetières. Les Indiens ont demandé la venue de policiers fédéraux pour ouvrir des négociations. Les Pataxos, qui sont environ 1600, vivent dans une réserve d'un peu plus de 1000 hectares, trop exigüe pour eux.

■ Erich Honecker est au plus mal

BERLIN (AFP, Reuter) — L'ancien numéro un est-allemand Erich Honecker, 81 ans, qui a été hospitalisé d'urgence à Santiago, dans la nuit de dimanche à lundi, va « vraiment très mal », a indiqué à Berlin un de ses avocats, Me Nicolas Becker. Il perdrait conscience constamment. Destitué en octobre 1989, Honecker est atteint d'un cancer du foie jugé irréversible.

■ Une épidémie de lettres piégées

VIENNE (AFP) — La série d'attentats à la lettre piégée qui affecte l'Autriche depuis vendredi dernier a fait une nouvelle victime (une secrétaire juridique) hier alors que la thèse d'une action d'envergure des milieux néo-nazis autrichiens contre des personnes militant en faveur de l'intégration des étrangers se confirme. Ces lettres piégées à la nitroglycérine ont fait au total cinq blessés dont le maire de Vienne, dimanche.

■ Juge et islamiste tués en Algérie

ALGER (AFP, AP) — Le président du tribunal d'Oran, Rouaz Lakhdar, a été assassiné hier près de son domicile à Oran dans un attentat attribué à des extrémistes islamistes. Par ailleurs, Mohamed Guezmir, 24 ans, membre du Groupe Islamique Armé (GIA) et l'un des auteurs présumés de l'enlèvement de trois fonctionnaires du Consulat général de France, le 24 octobre dernier, a été tué par la police, hier, dans le centre d'Alger.

■ Salaire minimum augmenté en Russie

MOSCOU (Reuter) — Le président russe Boris Eltsine a annoncé, hier, le doublement du salaire minimum, à six jours des élections législatives. Le salaire minimum mensuel est passé à 14620 roubles (12 dollars) et la mesure a pris effet au 1er décembre. Ce salaire sert de référence pour calculer notamment les retraites. Le salaire mensuel moyen en Russie représente l'équivalent de 70 dollars.

■ Missiles pointés vers les océans?

WASHINGTON (Reuter) — Les Etats-Unis étudient un possible « déciblage » de leurs missiles nucléaires pointés vers la Russie, a confirmé hier le président Bill Clinton. Le *New York Times* a rapporté que le Pentagone avait établi un plan visant à pointer vers des zones océaniques ses missiles intercontinentaux, pour rassurer les Russes et limiter les conséquences d'un tir accidentel.

■ Et vive le crotin d'élan...!

PORTLAND, Maine (AP) — Les touristes désireux de ramener un souvenir original de leur séjour dans le Maine, peuvent désormais acquérir des boucles d'oreilles en épingles à cravate et des porteclefs artistiquement décorés avec du crotin d'élan. Il y a une dizaine d'années, des déjections de mouette séchées, vendues 1,00\$ le sac, avaient fait un tabac auprès des touristes dans le Maine...

Ex-prêtre condamné à 20 ans pour abus sexuels



L'ex-prêtre catholique James Porter, 58 ans, pleurait hier à New Bedford, dans l'Etat du Massachusetts, en écoutant ses victimes raconter les abus sexuels dont ils ont souffert sous sa gouverne, il y a plus de 20 ans. Il risquait 200 ans, mais a été condamné à 18 à 20 ans de prison pour avoir agressé 28 enfants. Porter, qui a quitté la prêtrise en 1974 et qui est à présent marié et père de quatre enfants, avait plaidé coupable à 41 chefs d'accusation de sodomie, d'attentat à la pudeur et de violence envers les enfants entre 1960 et 1968. L'ex-ecclésiastique, inculpé en septembre 1992, devra purger au moins six ans de prison ferme avant de pouvoir prétendre à la liberté sur parole. S'il est libéré, il devra subir une mise à l'épreuve de dix ans durant laquelle il ne pourra approcher des mineurs sans qu'il y ait une surveillance.

Malval convoque une conférence de réconciliation nationale en Haïti

WASHINGTON (AFP, Reuter) — Le premier ministre haïtien, Robert Malval, a convoqué, hier, une conférence de réconciliation nationale qui devrait réunir « dès la semaine prochaine » à Port-au-Prince « les groupes représentatifs » de la société haïtienne, dont les militaires et probablement un « représentant » du président Jean-Bertrand Aristide.

Lors d'une conférence de presse à Washington, M. Malval a également dit que sa démission le 15 décembre était « irrévocable », mais il a indiqué qu'il expédierait les « affaires courantes » jusqu'à la désignation d'un nouveau chef de gouvernement par le chef de l'Etat.

Dans un « message à la communauté internationale » publié hier dans la capitale américaine, le président Aristide s'est pour sa part engagé à faire voter par le parlement haïtien une loi d'amnistie réclamée par les militaires et à prendre, sans les détailler, « un certain nombre de mesures pour assurer la sécurité de la nation ».

Apparavant, l'Assemblée générale des Nations unies a adopté une résolution non contraignante en faveur du président haïtien exilé Jean-Bertrand Aristide et condamné toute tentative de le remplacer à son poste par des procédés illicites.

Au bout du rouleau
« Haïti est au bout du rouleau, économiquement, socialement, politiquement », a estimé M. Malval en annonçant ce « rassemble-

ment pour le sauvetage national » souhaité, selon lui, par tous ses interlocuteurs en Haïti. Le principe de cette conférence a déjà été admis par les « quatre amis » du pays, Etats-Unis, Venezuela, Canada et France, a-t-il ajouté.

Le premier ministre haïtien a clairement indiqué que la conférence ne pourrait pas se dérouler « en dehors de l'accord de Governors Island ». « Il faut rouvrir les discussions sur les points de l'accord qui n'ont pas encore été mis en oeuvre », a-t-il ajouté.

Interrogé sur la participation de l'armée à cette conférence, M. Malval a indiqué que le chef d'état-major, le général Raoul Cédras, semblait actuellement « davantage ouvert au compromis ». « Mais rien ne dit que les militaires soient devenus plus accommodants ou qu'ils soient divisés sur la marche à suivre », a-t-il ajouté.

Le chef du gouvernement haïtien a indiqué qu'il était confiant de voir le président Aristide envoyer son « représentant » à Port-au-Prince, mais qu'il devait encore s'en entretenir formellement avec lui.

Odyssée de l'espace 93

CENTRE SPATIAL DE HOUSTON (AP, AFP) — Pour leur deuxième sortie dans l'espace, les astronautes de la navette *Endeavour* se sont offert, hier, une mission digne des meilleurs films de science-fiction en remplaçant un des panneaux solaires défectueux du télescope *Hubble*.

Kathryn Thornton, suspendue au bout du bras articulé d'*Endeavour*, a détaché le panneau gauche tordu et endommagé. Elle l'a ensuite jeté dans le vide et l'a regardé s'éloigner dans l'espace sidéral. Le mince panneau de plastique blanc, pesant plus de 180kg, a dérivé lentement dans les rayons du soleil pour rejoindre les quelque 6700 autres débris qui flottent en apesanteur autour de la Terre.

« De voir cette chose qui glissait dans l'espace, cela faisait penser à 2001 », a commenté Joe Rottenberg, directeur adjoint du projet *Hubble* à la NASA. Dans le film de Stanley Kubrick, « 2001: Odyssée de l'Espace », des objets traversent majestueusement l'espace noir sur fond de musique tomitruante.

« On aurait dit un oiseau », a renchéri Kathryn Thornton qui a passé près de six heures et demie avec son collègue Tom Akers à installer les nouveaux panneaux solaires qui alimentent en énergie électrique le télescope spatial. Les

nouvelles « ailes » de *Hubble* devaient être déployées jeudi.

Le panneau défectueux provoquait d'importantes vibrations à l'ensemble du système chaque fois qu'il passait de l'ombre à la lumière et inversement. De plus, ce panneau très endommagé ne pouvait plus s'enrouler.

Les deux premiers succès n'ont pas apaisé les craintes des ingénieurs de la NASA. La troisième sortie de la nuit dernière, d'une durée de six heures, s'annonçait délicate: Musgrave et Hoffman devaient remplacer une caméra grand-angle et deux magnétomètres. La caméra contient des miroirs correcteurs pour compenser les déformations du premier miroir de *Hubble*.

Si tout se passe correctement, Thornton et Akers retourneront dans la soute demain pour installer un nouvel ordinateur et des lentilles correctives sur trois autres instruments. L'Odyssée devrait s'achever jeudi avec une dernière sortie de Musgrave et Hoffman.

Attentats contre les juifs à Hébron

HEBRON, Cisjordanie (AFP, Reuter) — À moins d'une semaine du début théorique du retrait israélien de Gaza et Jéricho, deux colons juifs ont été tués, hier, et trois autres blessés par des Palestiniens à Hébron, provoquant des actes de vandalisme anti-arabes dans cette ville du sud de la Cisjordanie occupée.

Un père de 15 enfants et son fils, ont été tués et trois autres de ses enfants légèrement blessés lorsque des Palestiniens circulant à bord d'une voiture ont ouvert le feu sur leur fourgonnette en stationnement, selon une source militaire.

Les colons ont attaqué des voitures appartenant à des Palestiniens aux abords de Hébron, à la suite de cet attentat. L'armée a imposé le couvre-feu sur Hébron, où vivent 70 000 Palestiniens, et établi des barrages sur les routes de la région.

Le chef d'état-major de l'armée, le général Ehud Barak, s'est rendu sur place et dirige la chasse à l'homme déclenchée pour retrouver les auteurs de l'attentat. Selon Barak, des tracts du Hamas revendiquant l'attentat ont été distribués à Hébron.

Colons revanchards

Des colons de Kyriat Arba (5000 habitants) se sont rassemblés sur le lieu même de l'attentat. Ils ont renversé des voitures palestiniennes, brisé les vitres de demeures palestiniennes, incendié des meubles, insulté des soldats et pris à partie des journalistes.

Le maire de Kyriat Arba, Zvi Katsover, a accusé à la radio « le gouvernement israélien d'être responsable de l'escalade de la violence. Trop de sang a été versé et le calme ne reviendra pas. Le gouvernement veut donner 15 000 armes aux Palestiniens. Regardez ce qu'ils font sans armes ».

Israël a accepté la constitution d'une police palestinienne munie d'armes automatiques et de pisto-

lets, dans le cadre de son accord signé le 13 septembre avec l'OLP sur l'autonomie dans les territoires occupés.

Une centaine de manifestants des formations de droite ont manifesté devant la résidence du premier ministre qu'ils ont traité de « meurtrier ».

Treize Israéliens ont été tués en Israël et dans les territoires occupés depuis le 13 septembre.

Yitzhak Rabin a condamné l'agression de la famille de colons, y voyant une tentative de sabotage de l'accord de paix conclu avec l'OLP.

Le secrétaire d'Etat américain, Warren Christopher, en tournée au Moyen-Orient, a lui aussi condamné cette attaque.

« Si un accord est signé d'ici le 13 décembre, quelque 3000 prisonniers palestiniens seront relâchés, en prélude à une libération générale », a par ailleurs déclaré à Reuter Freih Abou Medeine, de retour à Gaza après des discussions au siège tunisien de l'OLP.

D'autre part, un jeune membre du mouvement de la résistance islamique Hamas, Abdel Rahman Arouri, a été abattu par des membres d'une unité spéciale, alors qu'il était assis devant la maison familiale dans le village d'Aroura dans la région de Ramallah.

Son décès porte à 1148 le nombre de Palestiniens tués par des soldats ou des colons israéliens dans les territoires occupés depuis le début de l'Intifada, il y a six ans, et à 29 le nombre de Palestiniens tués, en Cisjordanie et à Gaza, depuis le 13 septembre.

Faites-vous tout un cadeau à Noël !



Technophone PC405 pour seulement

299\$

Achetez un téléphone cellulaire portatif Technophone PC405 pour seulement 299 \$.

Hé! Informez-vous sur les nouveaux certificats Bell Mobilité d'une valeur de 120 \$, offert à seulement 99,95 \$.

- Obtenez également notre Trio gagnant*:
- 3 mois d'appels gratuits tous les week-ends
 - 3 mois d'accès au Centre de messages
 - 3 mois de l'option Facturation détaillée

Faite vite! Cette offre prend fin le 31 décembre 1993.

* Avec un contrat de 36 mois. Pour tout nouveau abonné. Frais d'activation et frais annuels d'accès au réseau en sus. Sous réserve d'approbation de crédit.

CENTRES CELLULAIRES PLUS :

Québec
Centre Cellulaire Charest
Tél.: 687-2121

Québec
Radio d'auto de Québec inc.
Tél.: 872-4040

Ste-Foy
Celluboutique
Tél.: 650-1000

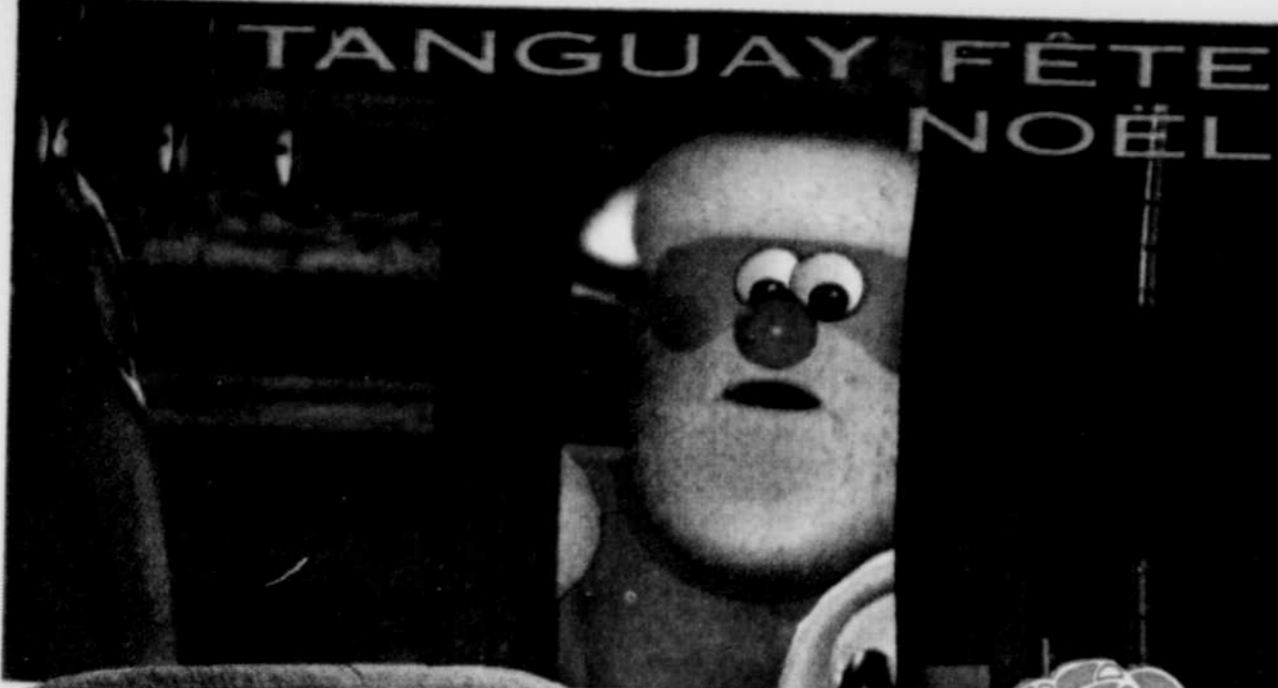
AGENTS AUTORISÉS :

Québec
Capitale Cellulaire
Tél.: 687-2355

Québec
Cléf de Sol inc.
Tél.: 627-0840

Bell Mobilité

Agent cellulaire autorisé



COMMENCEZ À PAYER DANS

TAN

LE 12 DÉCEMBRE 1994

AUCUN COMPTANT • AUCUN PAIEMENT • AUCUN INTÉRÊT



HORAIRE DE DÉCEMBRE

Lundi au vendredi	9h à 21h
Samedi	9h à 17h
Dimanche	midi à 17h
24 et 31 déc.	9h à 17h
25 déc., 1er et 2 janv.	Fermé
26 déc.	13h à 17h
27, 28 et 29 décembre	9h à 18h

299\$

LA-Z-BOY

Berçant et inclinable

LA-Z-BOY

- Mécanisme du repose-pied garanti à vie

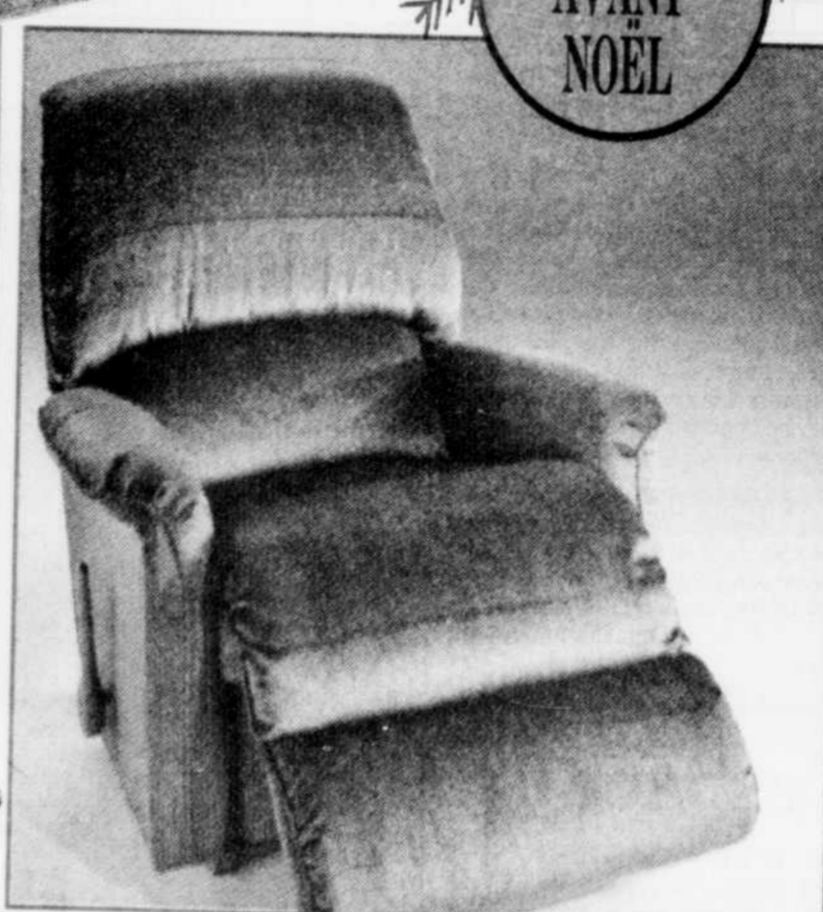


FAUTEUIL SIMILI-CUIR

LA-Z-BOY

- Berçant et inclinable
- Mécanisme du repose-pied garanti à vie

399\$

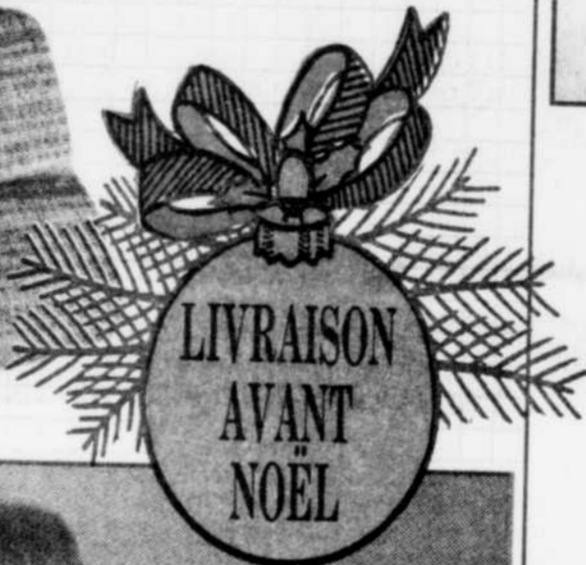


LA-Z-BOY

- Berçant et inclinable
- Mécanisme du repose-pied garanti à vie

499\$

999⁹⁵



GE
LAVE-VAISSELLE ENCASTRÉ
(119099)

- 5 programmes
- Action de lavage à 2 niveaux
- Broyeur d'aliments mous
- Distributeur de produits de rinçage
- Panier de couvercle de luxe
- Garantie de 10 ans sur la cuve et la contre-porte
- Disponible blanc sur blanc ou noir

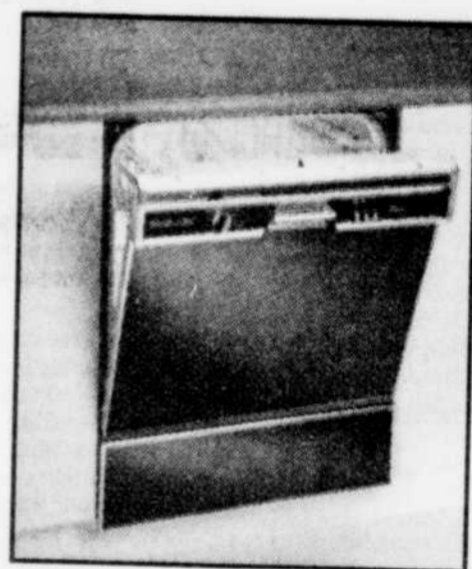
399⁹⁵



Whirlpool
LAVE-VAISSELLE
(117721)

- 7 boutons
- Isolation super silencieuse
- 2 paniers dans la porte
- Broyeur d'aliments durs
- Panneau blanc ou noir
- Cuve et extérieur de porte garantis 10 ans

529⁹⁵



KitchenAid
LAVE-VAISSELLE
(114058)

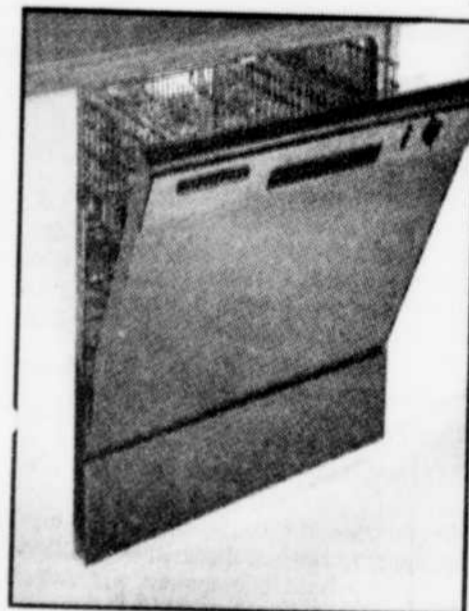
- 4 cycles
- Insonorisé
- Broyeur d'aliments durs
- Disponible panneau blanc et noir

679⁹⁵

ASKO
LAVE-VAISSELLE ENCASTRÉ

- Intérieur en acier inoxydable
- Silencieux efficace
- Économique avec une puissance de nettoyage supérieure
- Disponible blanc sur blanc ou noir

Prix courant: 1149,95\$



Cartes de crédit acceptées.

* Sous réserve de l'approbation du service de crédit. Ne payez que les taxes de vente. Certains frais administratifs peuvent être crédités au moment d'un paiement comptant.

A MEUBLEMENTS TANGUAY

OUVERT LE DIMANCHE
de 12h à 17h

LIVRAISON ET SERVICE GRATUITS À LA GRANDEUR DE LA PROVINCE!

LÉVIS: 5720, boul. Étienne-Dalloire (angle Kennedy) **833-4511**

BEAUPORT: 535, boul. Ste-Anne **667-6282**

LES SAULES: Carrefour Les Saules 5150, boul. Y'Ornière **871-4411**

TROIS-RIVIÈRES: 2200, boul. des Récollets **(819) 373-1111**

POINTE-AU-PÈRE: 822, boul. Ste-Anne (route 132) COMTE DE RIMOUSKI **725-4411**

CHICOUTIMI: 1990, boul. Talbot **(418) 698-4411**